



# Le Fidésien



*Bulletin Municipal*  
*2024*



Vie municipale

Mot du Maire	3
L'équipe municipale	5
Conseil Citoyen des Jeunes	5
Évènements organisés par la Municipalité ou en partenariat - Année 2023	6
Nos engagements	7
Cimetière	11
Tennis	11
Investissements 2023	11
Travaux d'aménagement du centre-bourg	12
Équipements pour nos agents techniques	14
Pôle Santé Fidésien	14

Intercommunalité

Le Bus France services	15
Le Parc Éco Habitat	15
Moi Fidésien, ma planète j'y tiens !	16

Petite enfance - Enfance - Jeunesse

Collège Val d'Argent	19
École publique Simone VEIL	20
École privée Sainte-Marie	21

Associations

À votre écoute	22
AAPPMA	22
ADMR	23
Alors El' Dance	23
Addictions Alcool Vie Libre	23
Association des Handicapés des Monts du Lyonnais	24
Atelier équilibre et prévention des chutes	24
Basket Club des Monts du Lyonnais	25
Les Sans Souci Fidésiens	25
Bibliothèque	26
Train Touristique des Monts du Lyonnais	26
Boule Amicale	27
Association Vidéo	27
Sapeurs-pompiers	27
Association des Brancardiens	28
Le Mini Train des Monts du Lyonnais	28
Résidence Autonomie "Les Balcons de la Brévenne"	29
Comité des Fêtes	29
Haute Brévenne Football	30
Tennis Club	30
UCA L'Envie Commune	31
La Fabrik	32
Fête des classes	32

Infos diverses

Solidair-aidants Monts du Lyonnais	33
OSER	33
GELF - GELFA	34
Recensement citoyen	34
Les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine	35
Vie commerciale	36
Nouvelles professionnelles de santé	36
Fleurissement	37
Extraits d'arrêtés municipaux	37
Incivilités	38
Sécurité	38
Infos pratiques (CI et passeport, liste électorale, sacs-poubelles, attention travaux)	38
8 décembre	39
Repas des aînés	40
Colis de Noël	40
Hommage à M. Maurice FÉLIX	41
À votre service	42
État civil 2023	43
Recette de cuisine : courges butternut marrons et quinoa	43



Directrice de la publication : Karine BERGER  
 Imprimerie EGF & CIM  
 69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76  
 E-mail : contacte@imprimerie-egf.fr - Site : www.imprimerie-egf.fr  
 Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts gérées de manière responsable.



Vie municipale

Mot du Maire

Le chapitre 2023 se termine. Cette année malgré le mille-feuilles contextuel où s'accumulent jour après jour les crises inflationnistes, économiques, sociales et environnementales, impactant notre quotidien à tous, avec en toile de fond, des guerres qui n'en finissent pas, nous relevons chaque jour le défi de donner le meilleur de nous-mêmes, de mettre notre énergie pour faire de notre Sainte-Foy, une terre de demain, où il fait bon vivre, dans le respect de l'être humain et de son environnement, où l'on a compris que nos valeurs républicaines sont des données fondamentales pour le bien-vivre ensemble.



Nous œuvrons sans relâche au quotidien. Un des grands projets de notre mandat est l'aménagement de notre centre-bourg, qui nous mobilise au quotidien. Suite à l'injonction de l'État qui nous a mis en demeure avec la Communauté de Communes de réaliser le séparatif des réseaux avant fin 2025, puisque nous sommes dans l'antichambre du contentieux de l'Europe, conséquence de la pollution de 2018, j'ai vu l'opportunité de mettre en œuvre une des promesses que nous vous avons faites : la redynamisation et la requalification de notre centre-bourg. Ainsi un parcours avec une grosse charge de travail s'est engagé. Nous postulons dès la rentrée 2020 au dispositif "Petites Villes de Demain" pour lequel nous sommes sélectionnés fin 2020. Plan Guide en 2021, étude pré-opérationnelle en 2022, qui a établi avec les réunions de concertations avec vous, le principe de séquençage de notre Grande Rue : concentrer la polarité économique et commerciale dans la partie du rond-point du Camard jusqu'à l'église, avec un axe dynamique et à double sens. Puis du rond-point du haut jusqu'à l'église : aménager une séquence plus apaisée avec un sens unique descendant. Les travaux d'aménagement du centre-bourg se veulent être dans une dynamique vertueuse, avec une vraie volonté environnementale. Outre le fait de se mettre en conformité et réaliser le séparatif des réseaux, qui aurait dû être fait depuis longtemps, nous optons pour la désimperméabilisation des sols lorsque cela est possible, mais également la végétalisation et la renaturation de nos espaces publics en intégrant de nouvelles essences adaptées au changement climatique. Fin février 2023, c'est l'Atelier

Anne GARDONI qui a remporté le marché. Le 3 mars 2023, au Parc Éco Habitat, j'ai fait la présentation des grands principes d'aménagement retenus dans le cadre de la signature valant ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) en présence de Monsieur le Sous-Préfet Benoît ROCHAS et face à tous les partenaires des Petites Villes de Demain.

Puis, le travail s'est engagé tout au long de l'année 2023 et nous avons pu bénéficier des fortes connaissances de l'Atelier Anne GARDONI dans le domaine paysager, pour amener une renaturation authentique en douceur (ne pas lutter contre le changement climatique, mais déjà s'adapter à lui) avec du caractère (sortir des sentiers battus).

Dans cette dynamique de développement durable, nous intégrons également, ainsi que nous nous y étions engagés, la vidéoprotection. En effet, nous ne pouvons envisager de durabilité que si l'environnement dans lequel nous vivons est tranquille et que les habitants se sentent en sécurité et apaisés.

Ainsi après un travail avec les référents sûreté de la CPTM de Lyon, la Brigade de Gendarmerie de Saint-Laurent et un bureau d'études spécialisé sur la question, nous avons établi un maillage sur la totalité du village. Nous profitons par conséquent des travaux dans la Grande Rue avec enfouissement d'un maximum de réseaux secs, pour intégrer la première phase de la vidéoprotection.

Parallèlement, deux autres bureaux d'études ont travaillé sur l'assainissement (compétence communautaire) et sur la gestion des eaux pluviales (compétence communale). C'est ainsi que la première partie des travaux obligatoires de mise en séparatif de nos réseaux s'est achevée en décembre 2023 sur la route de Lyon, la rue du Stade (le long du stade de foot) et le bas de la Grande Rue (le long du primeur). Ce chantier conduit par des entreprises locales s'est très bien passé.

Je tiens une fois encore à remercier la Communauté de Communes au travers de son Président, M. Régis CHAMBE, pour ce partenariat inédit au travers d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, pour les travaux qui viennent de se réaliser mais également l'aménagement total du centre-bourg à venir.

Aussi, à l'aube des travaux plus conséquents dans la Grande Rue, j'en appelle d'ores et déjà à votre discernement, votre intelligence, votre patience et votre compréhension : cette nuisance d'aujourd'hui vous permettra de bénéficier d'un beau cadre de vie demain.

Un autre chantier nous a tenu en haleine durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 : celui des logements au-dessus de l'école Simone Veil. Pour mémoire, trois entreprises locales nous avaient sollicités car elles n'arrivaient pas à loger sur la commune leurs apprentis, leurs alternants et leurs contrats courts, à tel point que cela avait des répercussions sur le bon fonctionnement et la pérennité de leur établissement. Un accord a été trouvé avec leur engagement de nous louer la totalité des logements.

Là encore, nous avons vu aussitôt l'opportunité de commencer la première phase de réhabilitation énergétique de notre école publique, patrimoine indéfectible de la commune. Pour ce faire, cet étage où se trouvaient les anciens logements de fonction a été complètement démolé, remis à neuf et aux



normes, entièrement isolé de l'intérieur pour garder le cachet de l'établissement. Là encore, nous sommes heureux que ce chantier, très bien mené, ait été conduit par des entreprises du territoire, dont plusieurs Fidésiennes. C'est ainsi que nous avons inauguré au 1<sup>er</sup> avril 2023, en présence du Président du Département, les 5 appartements meublés (2 studios et 3 T2) aménagés avec des meubles et électroménagers de nos commerces fidésiens.



Une autre grande fierté est la **réalisation de la Maison de Santé Pluri-professionnelle**, que nous avons inaugurée le vendredi 26 mai 2023 à 19h avec les professionnels de santé, le Directeur de l'ARS, la Coordinatrice de la CPTS, Madame le Sénateur Catherine DI FOLCO, nos deux Conseillers Régionaux et notre Conseillère Départementale. Plusieurs Maires de la CCMDL m'avaient fait l'amitié d'être présents. La réalisation de cette Maison de Santé n'a pas été un long fleuve tranquille, il a fallu faire preuve de ténacité (11 plans) pour que cette espace aboutisse aux attentes et aux besoins des professionnels de santé. Nous avons pris en charge cette année l'ameublement des communs. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, une orthophoniste est venue rejoindre la formidable équipe du Pôle Santé Fidésien complétant le parcours de soins de qualité au service des Fidésiens et des alentours.



Bien sûr, tout ceci ne peut se réaliser sans un travail en profondeur de recherche active de subventions. Ainsi le travail engagé au quotidien a permis à la collectivité de récolter cette année 540 000 €.

En concertation avec le bureau du Tennis, nous avons acté et commencé la **réfection complète du terrain de tennis n°2**, utilisant un revêtement spécifique pour amortir le choc

des déplacements. Nous avons changé durant l'été la clôture ainsi que tout l'éclairage des courts pour sa mise aux normes actuelles et en performance énergétique (LED).

Au niveau de notre cimetière, nous avons réalisé la **réfection des portails et portillons** mais aussi le **changement de toiture** et refait l'emplacement des différents déchets.

En tant que Vice-Présidente à la Communauté de Communes, déléguée à la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, nous avons réalisé un gros **travail pour établir la politique jeunesse sur le territoire**. Il est apparu que la citoyenneté est une thématique qu'il devient urgent de travailler et de réintroduire, notamment sur notre commune. Dès le début de l'année 2023, nous travaillons avec Mme la Principale du Collège et M. SANSOE, Professeur d'Histoire-Géographie sur la mise en place d'un **Conseil Citoyen des Jeunes** étant donné que Sainte-Foy accueille dans ses établissements scolaires des jeunes venant de toutes parts.

Ainsi durant l'année scolaire, je suis intervenue dans les différentes classes de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>, pour compléter les enseignements, en expliquant concrètement, en pratique le travail du Maire et de l'élue, et en répondant à leurs nombreuses questions.

Ainsi le vendredi 18 novembre dernier, le 1<sup>er</sup> Conseil Citoyen des Jeunes a été installé et a déjà travaillé en commissions chapeautées par 3 de mes adjoints.

J'ai une pensée émue pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés et plus encore pour notre ancien Maire, **M. Maurice FÉLIX**, qui est décédé le 20 mars 2023. Je rends une fois encore hommage à cet édile charismatique qui a tant œuvré pour notre village.

Je tiens ici à remercier le travail et l'engagement des acteurs économiques et associatifs qui au quotidien contribuent au rayonnement de notre commune. Je salue l'investissement du Comité des Fêtes qui a permis cette année le **retour de Brocan'Terre et celui de la vogue**. Le lien entre la collectivité, les acteurs économiques et les associations est absolument essentiel dans l'harmonie de la dynamique d'un village.

Je tiens également à remercier ma grande équipe (adjoints, conseillers et agents) et toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour le bien de tous, pour maintenir le dynamisme de notre commune à tous les niveaux.

Je vous souhaite de tout mon cœur une merveilleuse année 2024.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

*Karine BERGER  
Votre Maire et Vice-Présidente  
de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais*



## L'équipe municipale

### Commissions Communales

#### Finances et Ressources Humaines :

**Karine BERGER, Maire**  
SECKINGER Philippe, DUPUY Marianne,  
QUINAUDON Janine, BROSSARD Lionel,  
LOZANO Célia



#### Social et Sport :

**Georges BUFFARD, Adjoint**  
BERGER Karine, BORRA Alexandra,  
JOASSARD Robert, BERTHOLON Denise,  
VULPAS Gérard, PINEL Dorothée



#### Économie et Développement Local :

**Janine QUINAUDON, Adjointe**  
BERGER Karine, DUPUY Marianne,  
LOZANO Célia, BROSSARD Lionel,  
TRENCHAT Béatrice, BERTHOLON Denise



#### Jeunesse et Culture :

**Denise BERTHOLON, Adjointe**  
BERGER Karine, BUFFARD Georges,  
BORRA Alexandra, TRENCHAT Béatrice,  
JOASSARD Robert, DUPUY Marianne,  
PINEL Dorothée



#### Urbanisme :

**Lionel BROSSARD, Adjoint**  
BERGER Karine, VENET Fabrice,  
VIALON Olivier, QUINAUDON Janine,  
SECKINGER Philippe, LOZANO Célia



## Conseil Citoyen des Jeunes

### Réunion n°1 vendredi 24 novembre 2023

Ce vendredi 24 novembre, les onze membres élus du Conseil Citoyen des Jeunes de Ste-Foy-l'Argentière avaient rendez-vous en Mairie pour leur première réunion, qualifiée "d'historique" par Mme le Maire !

Karine BERGER, Maire de Ste-Foy-l'Argentière, accompagnée de trois de ses adjoints, a accueilli les élèves de l'école primaire Simone Veil et du collège Val d'Argent, fraîchement élus, dans la grande salle du Conseil Municipal, sous le regard impassible et bienveillant de Marianne dont la statue trône au fond de la salle. Dans son discours, elle a salué leur engagement pour ce qui est une grande première à Ste-Foy-l'Argentière. En effet, la session qui s'ouvre est la première de l'histoire de la commune : « Vous êtes en train de faire l'Histoire ! ». Mme BERGER a également insisté sur la nécessité d'être exemplaire lorsqu'on est élu, puisqu'on représente ceux qui nous ont fait l'honneur de nous choisir.

Enfin, elle a raconté l'histoire de cette idée de Conseil Citoyen des Jeunes qui enfin se concrétise après des années de réflexion, dans un contexte où il est nécessaire de transmettre les valeurs de la République à une jeunesse qui a tendance à se désengager. C'est la raison de la dénomination "Citoyen"



## Vie municipale

du Conseil, plutôt que "Municipal", puisque, parmi les élus, certains viennent d'autres communes. Mais en tant qu'élèves de l'école ou du collège, ils sont aussi citoyens de Sainte-Foy ! Mme BERGER a ensuite remis une écharpe et un diplôme de participation au CCJ à chaque élève, qui a pu ensuite poser fièrement avec la première magistrate de la Commune, moment très attendu par les jeunes élus et immortalisé par Mme ALLIX-COURBOY pour Le Progrès. Après avoir visité la Mairie, arborant tout aussi fièrement leur écharpe flambant neuve, les jeunes élus, Mme BERGER et ses adjoints ont posé dans le parc de la Mairie pour une photo souvenir de ce moment désormais historique pour la Commune.

Mais il faut à présent se mettre au travail et, avant tout, se répartir dans trois commissions, dont une a été proposée par les élèves eux-mêmes. Voici la composition de ces trois commissions qui comptent, chacune, des élèves des trois niveaux (CM2, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) et sont mixtes :

Commissions	CITOYENNETÉ	AMÉNAGEMENT	VIE SCOLAIRE ET HARCÈLEMENT
Président(e)	Georges BUFFARD adjoint	Janine QUINAUDON adjointe	Denise BERTHOLON adjointe
Membres	Thibault (CM2) Malorie (6B) Laleeya (5D)	Hugo (CM2) Nolan (CM2) Justine (6D) Enzo (5A)	Thomas (CM2) Léo (6C) Emma (5A)

Réunis au sein de ces commissions, chacun des membres a pu faire de premières et riches propositions, avant qu'un ou une représentant(e) de commission en fasse part aux autres. Voici leurs propositions :

### Commission Aménagement

- Projet fresque sur le transformateur près de l'école puis, dans un second temps, sur le mur du fond de la halle.
- Nettoyer les chaussures avant d'entrer dans la salle de sport Joseph Vinay afin d'éviter que le sol ne soit glissant. Pour ce faire, ils proposent que de la moquette, par exemple, soit déposée entre la porte d'entrée et celle de la salle de sport.
- Vérification des panneaux de basket dans le complexe Joseph Vinay, dont les câbles se mélangent lorsqu'ils sont enroulés afin de remonter les panneaux.
- Réparer le panneau de basket sous le préau de l'école, cassé par des grands.
- Au collège : installer davantage de bancs dans la cour et des poubelles à l'intérieur, remplacer le grillage qui clôture le collège par une rambarde en bois.

### Commission Citoyenneté

- La commission a d'abord défini la citoyenneté comme étant tout ce qui est citoyen : s'entraider, se respecter et respecter les biens matériels et les lois, dénoncer les incivilités. La citoyenneté, c'est apprendre à vivre ensemble.
- La commission propose davantage d'animations et des opérations nature (ramasser les déchets, installer des maisons à hérissons ou à chauve-souris, des niches à oiseaux et insectes, planter des arbres).



### Commission Vie scolaire et harcèlement

- Inciter les jeunes à avoir confiance aux adultes et aux autres élèves afin qu'ils puissent exprimer leur mal-être et/ou une situation de harcèlement.
  - Demander davantage de surveillants dans la cour et ainsi permettre qu'il y ait davantage d'attention ;
  - Instaurer un rendez-vous pour que les élèves qui sont victimes de harcèlement puissent s'exprimer, avec des bornes de jeux à l'école. Ce rendez-vous aurait également pour objectif d'inviter les élèves à se poser des questions, notamment si quelqu'un est seul, et se mettre à la place de l'autre, être à l'écoute.
  - Installer une salle consacrée aux personnes qui sont angoissées, afin de leur permettre de parler à un adulte de confiance.
  - Créer une 2<sup>e</sup> boîte "Non au harcèlement" dans le hall de l'infirmerie du collège (elle serait nommée "boîte magique" car elle permettra de changer les choses).
- Après de derniers remerciements par Mme le Maire, les élus, grands et petits, se sont séparés, ravis de cette **première réunion très productive. Rendez-vous au plus tard le vendredi 24 mars 2024 pour la prochaine réunion !**
- Le CCJ est invité à participer à la cérémonie des vœux de Mme le Maire, le dimanche 14 janvier 2024, ainsi qu'à la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le 8 mai 2024.

**Samedis 4 et 25 février** : distribution des sacs-poubelles par les élus.

**Samedi 1<sup>er</sup> avril** : inauguration de la réhabilitation de 5 appartements au-dessus de l'école Simone Veil.

**Lundi 8 mai** : commémoration.

**Vendredi 26 mai** : inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

**Dimanche 28 mai** : fêtes des classes : vin d'honneur offert par la Municipalité.

**Dimanche 4 juin : fêtes des mères** : à l'honneur, cette année, furent récompensées les mamans qui ont donné naissance à leur premier enfant.

**Samedi 10 juin** : la Municipalité a accueilli à l'école Simone Veil le Cyclo des Monts (randonnée à vélo) : enfants des classes de CE2/CM1/CM2 de la CCMDL.

**7, 8, 9 et 10 juillet : comice des 4 cantons à Saint-Laurent-de-Chamousset** : des élus accompagnés de bénévoles ont participé au défilé et au bon déroulement de ce week-end.

**7, 8, 9 juillet : vogue** : organisée par le Comité des Fêtes, clôturée le dimanche soir par un feu d'artifice offert par la Municipalité.

**Vendredi 14 juillet** : challenge de la Municipalité : la classe en 4 était à la charge de l'organisation de ce concours.

La Municipalité a offert un repas à tous les gagnants de la première partie et des bouquets de fleurs aux vainqueurs.

**Samedi 9 septembre** : 3<sup>e</sup> édition du Forum des associations, des activités sportives et culturelles de notre village.

Les demandes des communes environnantes, si celles-ci ne sont pas représentées par nos propres associations, sont acceptées.



## Nos engagements

### Programme annoncé pendant la campagne

#### FINANCES, ÉCONOMIE ET QUALITÉ DE VIE

Nous nous engageons pour une **gestion rigoureuse du budget** communal, en ayant le souci du contribuable fidésien.

Nous saurons aller rechercher les **subventions** qui accompagneront chacun de nos projets.

Nous intégrerons les **critères de développement durable** dans les clauses de marchés publics pour être en conformité avec les actions de notre territoire.

Notre priorité est la **dynamisation de notre centre-bourg**.

Nous serons à l'écoute de nos **commerçants, artisans et entrepreneurs** afin de répondre au mieux à leurs besoins et nous contribuerons ainsi à **développer l'offre et l'emploi local**.

Afin de redonner de l'attractivité à notre village, nous travaillerons pour instaurer une **diversité commerciale de proximité**.

**Samedi 14 octobre** : ensemble nettoignons la nature d'automne : Accompagnés de bénévoles, des élus ont parcouru notre village pour une matinée nettoyage.

**Samedi 11 novembre** : commémoration.

**Vendredi 8 décembre** : en partenariat avec le Comité des Fêtes et des commerçants, la Municipalité a récompensé tous les enfants apportant un lumignon décoré, a offert les traditionnels marrons et vin chaud puis cette soirée a été clôturée en illuminant le ciel avec un superbe feu d'artifice.

**Samedi 9 décembre** : à la salle polyvalente, les élus et le personnel des écoles ont servi un beau repas festif à nos aînés de plus de 65 ans.

**Samedi 16 décembre** : avec des membres du CCAS, distribution des colis de Noël à nos seniors de plus de 70 ans.

### Point sur l'avancée du programme au 31 décembre 2023

À l'aube de la réfection de notre Cœur de Village, le travail accompli autour du budget a, entre autres, abouti dans cette période inflationniste à contracter un prêt préférentiel à taux fixe à 2,60%.

La recherche de subvention réclame un travail de fond, perpétuel d'échanges et de relances. À chaque instant la municipalité est à l'affût de tous types de subventions, données par différents organismes. Ainsi, cette année nous avons pu bénéficier de 539 000 €.

Nous nous sommes entourés de partenaires conseils, qui nous guideront sur les clauses des marchés publics pour contribuer aux actions du territoire.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, le bureau d'études Anne GARDONI, a été sélectionné pour la partie opérationnelle de la Grande Rue. Puis nous avons travaillé en concertation avec nos commerçants, artisans et entrepreneurs pour finaliser le projet, au travers de réunions spécifiquement dédiées au sujet. Le 1<sup>er</sup> avril, nous avons inauguré les logements au-dessus de l'école, destinés aux trois entreprises qui nous en avaient fait la demande. Cela leur permet d'apporter une attractivité supplémentaire aux postes à destination des jeunes alternants... Malgré le dur contexte économique, le dynamisme de Sainte-Foy permet l'ouverture de 4 nouveaux commerces, une agence immobilière et un office notarial.

## Vie municipale

### Nos engagements (suite)

Nous nous mobiliserons activement pour améliorer et pérenniser l' <b>accès aux soins</b> . Nous favoriserons l'installation de <b>nouveaux professionnels de santé</b> .	La Maison de Santé Pluriprofessionnelle a été inaugurée en présence de multiples personnalités le vendredi 26 mai 2023 et s'est renforcée dès le 1 <sup>er</sup> mars 2023, d'une orthophoniste. Parallèlement une réflexologue vient de s'installer dans le cabinet pluridisciplinaire de kiné-ostéo.
Nous étudierons les différents <b>moyens de transport en commun</b> , avec des horaires plus adaptés (aux étudiants, aux travailleurs, aux seniors...) tout en participant au désengorgement de la Vallée de la Brévenne.	Le travail avec la CCMDL, les EPCIs, la Métropole et le SYTRAL a été finalisé. Notre commune pourra bien bénéficier d'un meilleur service de transport dès que l'équipe de chauffeurs sera au complet.
<b>URBANISME ET QUALITÉ DE VIE</b>	
Nous travaillerons pour <b>améliorer, embellir et sécuriser les entrées de notre commune</b> .	Conscients de l'importance de la sécurisation des entrées de notre village, nous nous sommes rapprochés de l'ATDR (Agence Technique du Département du Rhône) avec lequel nous avons conventionné pour un travail de sécurisation de la route d'Aveize. Parallèlement, nous avons implanté un radar pédagogique sur le boulevard du 19 Mars, afin de ralentir la vitesse.
Nous nous appliquerons à harmoniser notre village tout en préservant l' <b>identité historique</b> .	Le travail du bureau d'études Anne GARDONI a pris en compte l'identité historique dans l'aménagement de ce secteur.
Nous agirons afin d' <b>assurer la propreté de notre village</b> .	Nous continuons la lutte contre la prolifération des pigeons et des rats. Le travail quotidien de nos agents assure la propreté de notre village.
Nous devons lancer la <b>mise en séparatif de nos réseaux</b> (séparation des eaux usées et des eaux pluviales) avec l'optimisation des divers enfouissements.	La CCMDL a repris depuis 2020 la compétence assainissement toutefois nous conservons la main sur les eaux pluviales. La première tranche des travaux de séparatifs (relatifs au déversoir d'orage n°7) s'est achevée en fin d'année. (devant notre primeur, devant le stade et Route de Lyon).
Nous en profiterons pour réaménager notre Grande Rue, nos places et notre parc municipal, pour leur donner un nouvel élan et en faire le <b>Patrimoine commun à tous les Fidésiens</b> .	Le maître d'œuvre a été recruté : l'Atelier Anne GARDONI a travaillé tout au long de l'année et a finalisé le projet à l'automne, a lancé la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux de notre Sainte-Foy de demain à partir de 2024.
Une attention particulière sera portée à l' <b>accessibilité pour tous</b> . Concernant l'entretien et la rénovation des bâtiments publics, nous veillerons à leurs mises aux normes. Dès que possible, nous intégrerons la <b>performance énergétique</b> au centre de nos investissements.	C'est un point pris en compte par l'Atelier Anne GARDONI. Les logements au-dessus de l'école étant en piteux état, nous avons fait une réfection totale du dernier étage. 5 logements ont été reconstruits à neuf, aux nouvelles normes, en intégrant une isolation performante par l'intérieur, afin de conserver le cachet du bâtiment de l'école.
De concert avec l'action "Participation citoyenne", nous agirons pour établir un environnement sécurisé pour protéger la vie, la tranquillité et les biens des Fidésiens avec la mise en place d'un réseau de <b>vidéosurveillance</b> dans les lieux stratégiques.	Nous sommes en partenariat avec la participation citoyenne. Nous communiquons sur le Panneau Pocket dès la 1 <sup>re</sup> alerte. Toutes les incivilités sur la Commune sont répertoriées et transmises en gendarmerie, nous continuerons cette démarche. Un travail a été engagé avec les référents sûreté et le Bureau d'Étude "LB Conseil" en vue d'intégrer la vidéoprotection sur notre village.
<b>SENIORS</b>	
Nous veillerons à soutenir et <b>accompagner nos seniors</b> , afin de rompre l'isolement.	La municipalité et le CCAS restent toujours très attentifs et accompagnants dans cette démarche.
Nous maintiendrons la journée festive du <b>repas des anciens</b> .	Le samedi 9 décembre 2023, nos aînés de + 65 ans sont venus partager un très bon repas dans une ambiance festive de joie et de partages.
Nous serons attentifs à leurs préoccupations et à l'amélioration de l' <b>accessibilité dans tous les espaces publics</b> .	Pris en compte par l'Atelier Anne GARDONI

### Nos engagements (suite)

Nous valoriserons et pérenniserons nos <b>Balcons de la Brévenne</b> .	Suite à nos études et échanges, nous avons renouvelé notre partenariat avec la Fondation Partages & Vie, qui œuvre déjà au Centre Médical de l'Argentière et le 1 <sup>er</sup> Conseil d'Orientation s'est déroulé dans une excellente dynamique.
Nous favoriserons les <b>liens intergénérationnels</b> .	Les élèves des écoles ont créé des décorations de Noël pour les colis des anciens.
À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous apporterons une touche nouvelle au <b>colis de nos anciens</b> .	Les colis de Noël ont été confectionnés exclusivement de produits issus locaux.
<b>ASSOCIATIONS ET ANIMATION DU VILLAGE</b>	
Nous avons à cœur de soutenir <b>toutes nos associations</b> qui participent activement à la vie de notre village. Nous les aiderons et les accompagnerons dans leurs <b>actions sociales, culturelles, sportives et festives</b> .	Nous accompagnons et soutenons toutes nos associations en leur ouvrant nos salles communales pour toutes leurs activités. À ce jour, les plannings des salles affichent "complet". Nous avons soutenu le Comité des Fêtes en offrant le feu d'artifice à l'occasion du retour de la vogue.
Nous nous engageons à ce que le conseil municipal soit <b>représenté à chacune des assemblées générales</b> .	Participation de la municipalité aux AG qui nous ont invités.
Nous créerons le <b>Forum fidésien des associations</b> .	Le 3 <sup>e</sup> Forum s'est tenu le samedi 9 septembre 2023, avec toujours autant de succès.
Nous organiserons des <b>concertations</b> avec l'ensemble des associations afin de valoriser au mieux les différentes animations et festivités tout au long de l'année et de répertorier leurs besoins, en particulier pour l'entretien et la <b>rénovation des infrastructures</b> .	En concertation avec le bureau du Tennis, nous avons acté et commencé la réfection complète du terrain de tennis n°2, utilisant des matières spécifiques pour amortir le choc des déplacements - 1 <sup>re</sup> partie. Nous avons changé la clôture et tout l'éclairage des cours a été mis aux normes actuelles et en performance énergétique (LED).
<b>JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE</b>	
En partenariat avec le corps enseignant, nous œuvrerons pour <b>donner le meilleur à nos enfants</b> et nous avons à cœur de fournir à nos élèves les conditions idéales pour leur réussite.	Notre école Simone Veil à chaque période de vacances fait l'objet de travaux de maintenance et d'amélioration. Parallèlement nous avons engagé une réflexion et une étude sur la rénovation globale de notre école en y incluant la réhabilitation énergétique.
Nous veillerons au bon fonctionnement de nos <b>établissements scolaires publics et privés</b> .	Raccordement de l'ensemble du Groupe Simone Veil à la fibre. Suite à de nombreux arrêts maladie, les adjoints ont quotidiennement pallié aux remplacements du personnel, pour accompagner et encadrer les enfants. Cette implication nous a permis de maintenir le service périscolaire (cantine et garderie).
Nous mettrons en place une nouvelle organisation pour la <b>restauration scolaire</b> .	Un nouveau trajet a été retenu et acté pour plus de sécurité et pour que les enfants aient encore plus de temps pour leur repas.
Pour faciliter la vie des parents, nous élargirons les <b>plages horaires</b> pour le <b>périscolaire</b> .	École publique : Notre école accueille aujourd'hui vos enfants de 7h30 à 18h. À ce jour, le projet est en attente.
Nous soutiendrons le collège dans sa dynamique européenne, en envisageant et en créant un partenariat au travers de <b>jumelages</b> afin d'ouvrir les portes d'enseignements futurs. Notre équipe est déterminée à se battre pour obtenir un <b>lycée</b> sur notre commune à l'emplacement prévu à côté du collège.	C'est une compétence régionale, avec nos échanges cordiaux et réguliers avec les Vice-Présidents et conseillers régionaux sur la candidature de Ste-Foy-l'Argentière pour l'implantation du lycée des Monts du Lyonnais, celle-ci pourra être envisagée lors du prochain mandat.
Une réflexion sera menée sur le réaménagement du "plateau" et du local à côté du groupe scolaire : <b>mise en place d'une Maison des Jeunes et de nouvelles activités</b> .	Suite au travail engagé dans la Commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse de la CCMDL, présidée par Mme Le Maire, il en ressort, qu'à Sainte-Foy-l'Argentière, l'ouverture d'une Maison des Jeunes ne répond pas aux besoins des Jeunes pour l'instant. Il faut au préalable inculquer en amont "la culture", car nous n'avons plus cette base sur notre commune.

### Nos engagements (suite)

Nos actions viseront à permettre à nos enfants et adolescents de s'impliquer dans de nouveaux projets et s'ils le souhaitent, nous soutiendrons la création d'un **conseil municipal des jeunes**.

Le travail durant cette année 2023, de Mme le Maire, de Mme le Principal du Collège et de M. SANSOE a permis la mise en place du Premier Conseil Citoyen des Jeunes (voir l'article page 5).

#### VIE COMMUNALE ET SERVICE PUBLIC

Nous mettrons à disposition des Fidésiens, un **cahier d'observations et de suggestions**. Un **réfèrent par quartier** sera à votre écoute.  
À votre service, vos élus vous recevront en Mairie les samedis matin.

Malgré les demandes avant notre élection, les permanences du samedi matin n'ayant pas de succès, elles seront maintenues uniquement sur rendez-vous.  
En revanche, plusieurs réunions de quartier ont été organisées en Mairie en 2023, pour répondre à une thématique précise. Sont alors présents : Maire, adjoints et référents du quartier concerné.

Pour les nouveaux arrivants, nous réaliserons un **livret d'accueil**.  
Pour un accès plus rapide à l'information, nous développerons le **site internet de notre commune**.

Nous remettons aux nouveaux arrivants qui viennent se présenter en Mairie, l'ensemble des flyers "Au Cœur de Sainte-Foy", Le Fidésien, le lien du site internet, le lien vers Panneau Pocket et nous échangeons sur la vie pratique, sociale, sportive, associative et économique de notre commune.

Nous nous engageons à **représenter activement** Ste-Foy-l'Argentière dans les réunions et commissions de notre Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Notre commune reste toujours représentée dans toutes les commissions de la CCMDL.

Nous mettrons en place les conditions d'utilisation et tarifaires des **salles communales**, tout en privilégiant les associations fidésiennes.

La commission a travaillé le sujet et la nouvelle grille tarifaire de nos salles communales privilégie nos associations fidésiennes en leur offrant la gratuité.

Nous donnerons à notre **bibliothèque**, à ce jour un peu petite, un espace digne d'un pôle culturel.

Après étude du travail du CAUE (Conseil en Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) Bruno CATELAND, l'emplacement de la nouvelle bibliothèque est acté mais au regard des travaux importants que ce projet nécessite, il est prévu dans les prochaines années.

Notre réflexion se portera sur la possibilité d'organiser une **permanence des aides sociales**, en partenariat avec le **CCAS**.

Le sujet a été étudié. Le CCAS et la Mairie s'engagent à être relais pour diriger les personnes vers la Maison des Services de St-Laurent. Tous les 15 jours le mercredi matin, Monsieur MARTIN, assistant social, tient une permanence en Mairie. Parallèlement un travail des élus a été engagé au niveau communautaire, afin que nous puissions bénéficier de la venue régulière du BUS FRANCE SERVICES.

Pour **améliorer la propreté**, nous accompagnerons les Fidésiens pour une meilleure **gestion des déchets** et nous étudierons les emplacements les plus optimisés pour les différents containers.

Les Points d'Apports Volontaires (PAV) mis en place fonctionnent bien. Le dispositif a été peaufiné tout au long de l'année pour améliorer le service. La Municipalité a organisé une matinée "Ensemble Nettoyons la Nature d'Automne" le samedi 14 octobre 2023 en ajoutant l'objectif pédagogique d'intégrer les différents points d'apports volontaires de la commune.

Nous lancerons une **action citoyenne pour l'embellissement et le fleurissement** de notre village.

Deux nouveaux massifs route d'Aveize ont été réalisés, en vue de l'adaptation au changement climatique. Une nouvelle ambiance de décoration de Noël nous a accompagnés pour les fêtes.

Nous vous tiendrons **informés** annuellement sur l'**état d'avancement** de notre programme.

Le flyer informe périodiquement la population sur l'actualité de notre village et Panneau Pocket sur les activités.  
Un compte-rendu complet, dans le Fidésien, est transmis chaque année. De plus, tous les Fidésiens sont conviés à la cérémonie des vœux qui se déroule le 2<sup>e</sup> dimanche de janvier à 11h au Complexe Joseph Vinay.



### Cimetière

Cette année, nous avons réalisé la réfection des portails et portillons mais aussi le changement de toiture et revu l'ensemble de l'aménagement du tri des déchets du cimetière. L'investissement total est de 26 200 €



### Tennis

Réfection complète du court n°2. Nous avons également changé la totalité des clôtures. L'ensemble de l'éclairage des courts a été mis aux normes actuelles et en performance énergétique. Aussi sur l'année 2023, nous n'avons payé pour l'instant que le changement de l'éclairage soit 25 500 €.



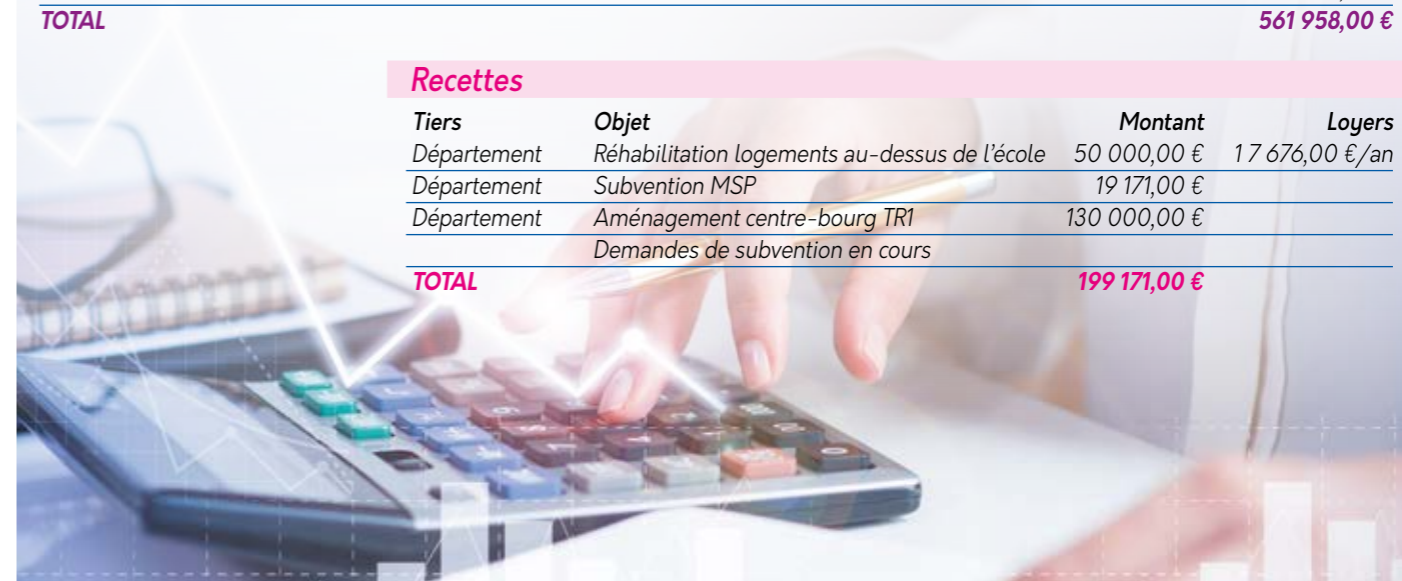
### Investissements 2023

#### Dépenses

Objet	Montant
Réhabilitation logements au-dessus de l'école et mobilier	374 144,00 €
Mobilier MSP	19 171,00 €
Début des travaux de mise en séparatif réseau assainissement	32 577,00 €
Début des travaux aménagement centre-bourg	73 920,00 €
Début des travaux réfection courts de tennis	25 453,00 €
Travaux d'isolation salle Bayard	2 985,00 €
Installation de la fibre (Mairie, école, bibliothèque, FRPA, logements au-dessus de l'école)	7 468,00 €
Travaux au cimetière	26 240,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>561 958,00 €</b>

#### Recettes

Tiers	Objet	Montant	Loyers
Département	Réhabilitation logements au-dessus de l'école	50 000,00 €	1 7 676,00 €/an
Département	Subvention MSP	19 171,00 €	
Département	Aménagement centre-bourg TRI	130 000,00 €	
	Demandes de subvention en cours		
<b>TOTAL</b>		<b>199 171,00 €</b>	





### Travaux d'aménagement du centre-bourg



L'année 2023 a été consacrée à la construction du projet d'aménagement de notre centre-bourg (Grande Rue, place du Centre, parc municipal, place de la Gare) et à l'arrêt des choix architecturaux et paysagers. Les ambitions de la commune ont été présentées aux partenaires et concessionnaires pour que les solutions techniques envisagées soient validées par tous afin de bâtir un projet cohérent, adapté et qui s'inscrira dans le temps.

Pour rappel, nous devons tout d'abord réaliser les **travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales**. Aujourd'hui, notre système d'assainissement est majoritairement unitaire. Le secteur unitaire de la Grande Rue draine des surfaces actives importantes, ce qui provoque un fonctionnement excessif des déversoirs d'orage. Ces déversements entraînent des non-conformités réglementaires et des dégradations fortes du milieu. En parallèle, les eaux pluviales issues de cette mise en séparatif seront gérées par plusieurs dispositifs d'infiltration et de rétention.

Les travaux de mise en séparatif débuteront **début février dans la Grande Rue**, à partir du pont de l'Orgeole et jusqu'au secteur des écoles. Vous serez régulièrement informés de l'avancée des travaux et de la mise en place des systèmes de déviation. La fin des travaux de mise en séparatif est prévue pour décembre 2024.

Des travaux seront également entrepris sur les autres réseaux tels que l'eau potable, l'électricité, les télécom... afin de profiter des ouvertures de voirie et de chaussée pour moderniser les réseaux et enfouir au maximum les réseaux secs. Aussi, certains d'entre vous seront très prochainement destinataires de conventions pour autoriser les interventions sur façades afin d'enfouir ces réseaux. D'autre part, **il est nécessaire que vous anticipiez tous travaux de raccordement aux réseaux (télécom, fibre, électricité, eau potable...) en ce début d'année car lorsque les travaux de surface seront réalisés, il ne sera plus possible de rouvrir la voie publique pour une durée minimale de 4 ans** afin de ne pas endommager les réalisations de travaux.

Les **travaux d'aménagement de surface** démarreront **en mai prochain**. Nous consultons actuellement les entreprises et notre maîtrise d'œuvre travaille un planning et un phasage pour que les travaux se réalisent le plus efficacement possible.

Ces travaux engendreront des déviations et des nuisances pour les riverains de la Grande Rue et de la place du Centre. Toutefois, ils sont nécessaires et participeront à la **revitalisation** et à l'**embellissement de notre village**.

Aussi, nous sommes à votre écoute et nous vous invitons à transmettre vos remarques et questions à l'adresse mail suivante : [mairie@sainte-foy-largentiere.fr](mailto:mairie@sainte-foy-largentiere.fr)

Nous vous présentons une **esquisse de la future place du Centre et du haut de la Grande Rue**.

Notre projet accorde une grande importance à la **végétalisation des espaces**, à la **gestion alternative des eaux pluviales**, aux **mobilités douces et actives**, à l'**embellissement des espaces publics**, tout en conservant au maximum les places de stationnement qui seront redistribuées sur l'ensemble de la commune, afin de bâtir un projet urbain cohérent et qui réponde aux nouveaux besoins.



### Équipements pour nos agents techniques

De nouveaux équipements viennent compléter notre tondeuse frontale de marque Husqvarna :

- Godet de chargement.
- Lame de déneigement.
- Porte-outil avec un matériel de désherbage pour terrain meuble.



### Pôle Santé Fidésien

Voici un an que les professionnels du Pôle Santé Fidésien ont investi leurs nouveaux locaux.

Ils ont, au fur et à mesure, pris possession de leurs bureaux et ont pu accueillir la population de Ste-Foy-l'Argentière et ses environs dans un tout nouveau cadre.

Ils ont été rejoints en mars par **Bérengère BLANCHARD**, une orthophoniste.

L'inauguration officielle a eu lieu le **26 mai 2023** par Madame le Maire Karine BERGER.

Ce regroupement favorise leurs échanges, les concertations et contribue à une facilitation des soins coordonnés et pluridisciplinaires.

Des **actions de prévention** ont été proposées dans le cadre de "Mars Bleu" (cancer colo-rectal) et "Octobre Rose" (cancer du sein) en collaboration avec la pharmacie de Mme VIANNAY et la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) des Monts du Lyonnais.

Les infirmières et les médecins généralistes ont participé à une **formation collective afin d'approfondir leurs connaissances dans l'accompagnement du sevrage tabagique.**

Les médecins généralistes ont également accueilli tout au long de l'année des **internes en stage de spécialisation en médecine générale** (c'est-à-dire après le concours d'internat) pour une durée de six mois. Il y a eu des **étudiants en début de spécialisation et d'autres en fin de cursus** donc en situation d'autonomie. Ils ont été ravis de leur expérience et de l'accueil des patients de Ste-Foy !

À partir du mois de janvier, **Gaëlle FAURE**, enseignante en **Activité Physique Adaptée** sera à 100% dédiée à cette activité. Le panel de cours proposés va donc s'étoffer dans les mois à venir afin de répondre au mieux aux besoins sur le territoire.



L'**accessibilité et la sécurité extérieure** sont en cours d'amélioration grâce au soutien de la Mairie.

L'année 2024 commence et l'ensemble des professionnels du Pôle Santé Fidésien a d'ores et déjà de beaux projets pour prendre soin de la population fidésienne.



**PÔLE SANTÉ FIDÉSIEEN**  
184 RUE LOUIS CHAIZE  
69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE

Dr LARUE 06 86 63 44 73  
Dr CALVOSA 06 23 81 16 54  
mspstefoylargentiere@gmail.com

### Le Bus France services



**Il arrive dans les Monts du Lyonnais. Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ? Venez, on va vous accompagner !**

Vous connaissez déjà les deux Maisons des Services, labellisées France services, de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, situées à Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise. Elles vous apportent une aide dans vos démarches administratives du quotidien. Retrouvez les mêmes services dans votre village avec **Le Bus France services des Monts du Lyonnais, près de chez vous, sans rendez-vous et gratuit.**



Vous êtes perdus dans vos papiers, vous ne savez plus à qui vous adresser, vous avez peur de vous tromper, vous n'avez pas d'ordinateur ?

Venez, on va vous accompagner !

Renseignements sur le site internet de la CCMDL <https://www.cc-montsdulyonnais.fr>

Contactez-nous par mail : [busfranceservices@cc-mdl.fr](mailto:busfranceservices@cc-mdl.fr)

Maison des Services Saint-Laurent-de-Chamousset - 122, avenue des 4 cantons - Tél. 04 74 26 50 78

Maison des Services Saint-Symphorien-sur-Coise - 57, Rue des Tanneries - Tél. 04 78 19 05 14

Les dates de passage à Ste-Foy sont disponibles en Mairie et seront communiquées sur PanneauPocket.



### Le Parc Éco Habitat

Conseil gratuit sur la rénovation de votre logement

Accompagnement à la rénovation énergétique de votre logement par un-e conseiller-e neutre et indépendant



Les conseillers de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, installés au sein du Parc Éco Habitat, vous accompagnent en toute neutralité et gratuitement dans votre projet de rénovation de votre habitat, voici en détails les missions proposées :

#### Conseil en amélioration thermique et en financement de votre projet de rénovation

Nos conseillers vous accompagnent sur l'amélioration thermique de l'habitat existant (isolation, fenêtres, chauffage et eau chaude, ventilation) et vous orientent vers les solutions de financement les plus adaptées à votre situation (MaPrime Renov, Certificat d'Économies d'Énergie, Ecoprêt à taux zéro, aides locales...).

**Nous sommes disponibles sur rendez-vous :**

- à **Saint-Symphorien-sur-Coise** : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h au Parc Éco Habitat,

- à **Saint-Laurent-de-Chamousset** : tous les mercredis de 14h à 17h à la Maison des Services.

#### Visite et diagnostic

Visite du logement sur demande en cas de rénovation globale (une caméra thermique est utilisée en saison hivernale)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h



### Répertoire des entreprises RGE

Un répertoire d'entreprises locales labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), classées par domaines de travaux, est disponible sur demande.

Aucun accord commercial n'est passé avec les entreprises, mise à disposition du répertoire en toute neutralité.

#### Conseil en architecture

Un architecte du CAUE 69 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône) vous accompagne gratuitement pour vos projets de rénovation ou de construction.

**Rendez-vous avec l'architecte du CAUE (avec possibilité de visite à domicile suivant projet) :**

- à **Saint-Symphorien-sur-Coise** : le dernier vendredi du mois de 14h à 18h au Parc Éco Habitat,

- à **Saint-Laurent-de-Chamousset** : le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 17h à la Maison des Services.

#### Panneaux photovoltaïques

Si vous êtes démarchés par des installateurs photovoltaïques, avant de signer un devis, nos conseillers peuvent étudier votre dossier et vous conseiller sur le bon dimensionnement de votre installation. Pour information, une installation de 3 kWc (entre 15 et 20m<sup>2</sup>) coûte aujourd'hui moins de 10 000 € (sauf complexité sur la toiture) et peut produire environ 3 500 kWh par an si elle est orientée plein sud.

Pour l'autoconsommation, vous pouvez bénéficier de la prime à l'investissement. Renseignez-vous !

Tél. 04 72 66 14 30

Site internet : [www.parc-ecohabitat.com](http://www.parc-ecohabitat.com)

Adresse mail : [parc-ecohabitat@cc-mdl.fr](mailto:parc-ecohabitat@cc-mdl.fr)

293 Chaussée Beauvoir

69590 Saint-Symphorien-sur-Coise



## Moi Fidésien, ma planète j'y tiens !



### Ce qui a changé en 2023

- Dorénavant pour vous rendre en déchèterie, vous devez être **muni d'un badge d'accès ou de votre QR code**. Les démarches administratives sont à faire auprès de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais via le site, "[portail-dechets.cc-mdl.fr](http://portail-dechets.cc-mdl.fr)". Vos identifiants se trouvent sur votre dernière facture.



Vous n'avez pas internet ou n'êtes pas à l'aise : le Bus France services, qui assure des permanences sur Ste-Foy, peut vous aider dans vos démarches.

Pour les familles ou les nouveaux arrivants qui ne sont pas inscrits au service des ordures ménagères, veuillez vous rendre en Mairie ou appeler la CCMDL au 04 37 20 13 09.

- La commune a étendu les **points d'apport des sacs noirs et jaunes** à presque tous les quartiers du village, il faudra attendre les travaux de réfection de la Grande Rue et l'installation des silos pour que le village entier ne soit plus collecté au porte-à-porte.

Extension des points d'apport volontaire pour les ordures ménagères

### Ce qui va changer en 2024

- 2024 sera une année de transition qui va nous permettre d'étudier avec la Communauté de Communes (qui a la compétence de la collecte des ordures ménagères), les meilleures possibilités d'**installation de composteurs collectifs dans le village** car en effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il devient **obligatoire de trier les déchets organiques**. Nous ne manquerons pas de vous informer de leur installation.



Les foyers étant intéressés par un **composteur individuel** sont invités à se rapprocher de la Communauté de Communes **gestion-dechetscc-mdl.fr** pour une aide à l'achat pouvant aller jusqu'à 60€.

- La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais apporte quelques **modifications concernant l'échéancier des règlements de la redevance ordures ménagères**.

Concernant les usagers prélevés : à partir de 2024, le nombre de prélèvements passera de 2 à 4 ; les prélèvements auront lieu en fin des mois de mars, juin, septembre et décembre. Vous n'avez aucune démarche à faire.

Concernant les usagers non prélevés : à partir de 2024, la redevance sera envoyée fin mai.

Rappel : les enfants étudiants locataires ou en internat sont facturés 0,5 part sur la présentation annuelle d'un justificatif de scolarité et d'hébergement payant.

Notre nouvelle plateforme en ligne pour faciliter toutes les démarches relatives à la gestion de vos déchets : [portail-dechets.cc-mdl.fr](http://portail-dechets.cc-mdl.fr) et/ou Le Bus France services.

# GUIDE DU TRI 2024 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE



**EN DÉCHÈTERIES**

Gros cartons, piles, ampoules, petits électroménagers, jouets cassés...

**St-Martin-en-Haut Montrottier**  
lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h > 12h30 et 13h30 > 17h45  
Fermées les mardis, dimanches et jours fériés

**Chazelles-sur-Lyon**  
Horaires sur [www.cc-mdl.fr/dechets](http://www.cc-mdl.fr/dechets)

**DANS LE COMPOSTEUR**

Les déchets de cuisine et les déchets de jardin

La CCMDL vous rembourse jusqu'à 60 € sur l'achat de votre composteur ou lombricomposteur faites votre demande par mail à [gestion-dechets@cc-mdl.fr](mailto:gestion-dechets@cc-mdl.fr)

**DANS LE BAC OU LA COLONNE JAUNE EN VRAC OU DANS LE SAC**

Bouteilles et flacons en plastique vides

Boîtes et briques en carton vides

Si le carton est plus gros qu'une boîte à chaussures = déchèterie

Pots, boîtes et barquettes en plastique vides

Sacs, sachets et films en plastique vides

Tous les papiers

Boîtes en métal vides

**DANS LA COLONNE À VERRE**

Les verres ayant contenu un aliment ou un liquide à l'achat

**DANS LE SAC NOIR**

Tout ce que vous ne pouvez pas trier

### Collecte des bacs / sacs jaunes en porte à porte : les mardis en semaine impaire

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mardi 2	Mardi 13	Mardi 12	Mardi 9	Mardi 7	Mardi 4	Mardi 2	Mardi 13	Mardi 10	Mardi 8	Mardi 5	Mardi 3
Mardi 16	Mardi 27	Mardi 26	Mardi 23	Mardi 21	Mardi 18	Mardi 16	Mardi 27	Mardi 24	Mardi 22	Mardi 19	Mardi 17
Mardi 30						Mardi 30					

### Collecte des bacs / sacs noirs en porte à porte : les mercredis

⚠ Les mercredis fériés sont rattrapés le vendredi suivant sauf le 8 mai qui sera rattrapé le mardi 7 mai

▶ Sortir les bacs / sacs le matin avant 6h ou la veille du jour de la collecte

EcoLogic

CIITEO

Monts du Lyonnais  
Communauté de communes

Le tri et la réduction des déchets sont des actes citoyens qui contribuent à limiter l'épuisement des ressources de la planète.



Le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas.

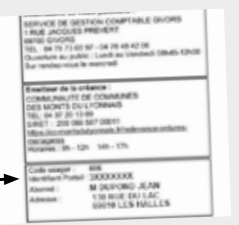
## portail-dechets.cc-mdl.fr

notre nouvelle plateforme en ligne pour faciliter toutes vos démarches relatives à la gestion de vos déchets

- Payer votre redevance
- Demander une carte d'accès en déchèterie
- Déclarer un changement de situation

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les déchèteries sont accessibles uniquement avec une carte d'accès nominatif

Créez dès maintenant votre espace personnel à l'aide de l'identifiant portail présent sur votre facture ci-jointe



### Lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion,

- > **Demandez votre carte d'accès en déchèterie** → → Autres démarches : Demande de badge d'accès en déchèterie, Réguler un changement de situation
  - > **Vérifiez vos informations personnelles** (mail, adresse, nombre de personnes au foyer...) → → Compte : Modifier son adresse e-mail, son numéro de téléphone, modifier ses coordonnées de facturation, modifier son adresse de livraison, modifier son numéro de téléphone, modifier son adresse e-mail
- Autres démarches : Demande de badge d'accès en déchèterie, Réguler un changement de situation

## Petite enfance - Enfance - Jeunesse

La CCMDL soutient financièrement et accompagne les crèches, les relais petite enfance (RPE), les lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) et les accueils de loisirs du territoire. Ce soutien favorise un service de qualité et adapté aux besoins des familles.

### Chiffres clés de la petite enfance

- 8 établissements d'accueil du jeune enfant, 407 enfants différents accueillis en 2022 : 166 places de gardes en structures collectives réparties sur l'ensemble du territoire.
- Plus de 250 assistants maternels en activité.
- 6 maisons d'assistants maternels (MAM) et 5 en cours de création.
- 3 relais petite enfance (RPE) itinérants.
- 2 lieux d'accueil enfants/parents (LAEP) itinérants à St-Symphorien-sur-Coise et St-Laurent-de-Chamousset
- Un soutien financier de 406 000 €/an.



L'attribution des places en crèche se fait par le biais d'une commission qui se réunit 3 fois par an. Les dossiers de chaque



famille sont étudiés suivant des critères partagés par l'ensemble de la commission. Les 3 RPE du territoire ont pour mission d'accompagner et de soutenir les familles dans leur

recherche de garde, qu'elle soit collective ou individuelle. Mais aussi d'être un soutien auprès des professionnels (assistants maternels).

Coordonnées de chaque structure :

<https://www.cc-montsdulyonnais.fr/modes-garde-enfants-03-ans>

## INFOS DIVERSES

**Informations concernant les assistants maternels disponibles sur la commune + tous les modes de garde du territoire :** Relais Petite Enfance Le Gamin-La Gamine 04 74 26 52 11

**Accueil de loisirs Monts P'tits loisirs :** - de 2 ans 1/2 à 12 ans, situé à Saint-Laurent-de-Chamousset Mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h

**Crèche "Les Bambinos" :** 151, impasse des Bambinos 69610 Sainte-Foy-l'Argentière. 04 78 33 62 58 [lesbambinospl@gmail.com](mailto:lesbambinospl@gmail.com)

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
18 berceaux, de 2 mois et 1/2 à 3 ans

**MRJC :** acteur éducatif pour la jeunesse Sainte-Foy-l'Argentière

09 54 18 92 54 / 07 85 07 09 22 - [rhone@mrjc.org](mailto:rhone@mrjc.org)

**Planning Familial :** s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans du territoire. Les animatrices peuvent être rencontrées :

### Chiffres clés de l'enfance/jeunesse (3/18 ans)

- 7 accueils de loisirs ou accueils jeunes sur les temps extrascolaires.
- 1 accueil périscolaire dans 31 communes.
- Soutien financier : 166 500 €/an.



### Actualité 2023

- **Fort soutien aux porteurs de projets de Maisons d'Assistants Maternels (MAM)**
- **Mise en œuvre d'un comité de pilotage jeunesse garant de la politique jeunesse du territoire**
- **Cyclo des Monts :** le samedi 10 juin, 170 enfants, accompagnés de bénévoles, ont parcouru plusieurs communes du territoire.



- **Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF et la MSA le 19 septembre**

Afin d'optimiser ses interventions autour de missions essentielles d'aides et d'accompagnement des familles, la CAF du Rhône, la MSA et la CCMDL ont signé une nouvelle convention pour 5 ans (2023/2027) : la Convention Territoriale Globale (CTG).

- à la Maison des Services de Saint-Symphorien-sur-Coise : pour prendre RDV contactez Élise 06 41 32 56 44 ;

- à la Maison des Services de Saint-Laurent-de-Chamousset : pour prendre RDV contactez Isabelle 06 41 88 57 36 ;

- au local du Planning à Saint-Martin-en-Haut : pour prendre RDV contactez Isabelle 06 41 88 57 36.

**2 p'tits pas pour demain :** écoute, soutien, conseil pour alléger le quotidien des familles ayant des enfants à besoins spécifiques.

Favoriser l'inclusion - Sensibiliser le grand public

<https://www.facebook.com/2ptitaspourdemain>

[contact@2ptitaspourdemain.org](mailto:contact@2ptitaspourdemain.org)

<https://2ptitaspourdemain.org>

**Rendez-vous des zatyptiques :** accompagnement dans les apprentissages pour les familles et les enfants qui se sentent différents

[rdvdeszatyptiques@gmail.com](mailto:rdvdeszatyptiques@gmail.com) - 06 95 89 84 04

## Écoles

### Collège Val d'Argent

**Un collège dynamique qui s'ouvre vers l'extérieur !**

À la rentrée 2023, le collège Val d'Argent a accueilli **450 élèves répartis dans 16 classes et 1 ULIS** (Unité locale d'Inclusion Scolaire). Les effectifs demeurent stables alors que la démographie est en baisse.

Cette rentrée a été l'occasion de revenir sur les résultats aux examens de l'année 2022-2023. Grâce au travail des élèves et à un accompagnement fort des équipes pédagogiques, les élèves ont obtenu d'**excellents résultats au Brevet des Collèges : 100 % au Diplôme National du Brevet des Collèges série Générale soit 89 élèves. Au Brevet Professionnel, 4 élèves sur 7 ont obtenu ce diplôme et 2 élèves sur 2 ont réussi le Certificat Général de Fin d'étude. BRAVO à tous !**

À cette rentrée, de **nouvelles options** ont été proposées aux élèves. Il s'agit de **l'option musique pour les élèves de 6<sup>e</sup>** en partenariat avec l'école de musique de St-Laurent-de-Chamousset et le **handball pour les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>** avec le Handball Club de St-Laurent-de-Chamousset.

Pour cette nouvelle année, le collège s'est engagé dans de **nombreux projets**.

Afin de développer l'ouverture artistique et culturelle du local à l'international, le collège Val d'Argent a obtenu des **financements dans le cadre de l'appel à projet ministériel "Notre école faisons-la ensemble !"**. Ainsi les élèves peuvent pratiquer de nombreuses **activités culturelles** au sein de l'établissement (atelier théâtre, artiste en résidence...), sur le territoire, dans les métropoles lyonnaise et stéphanoise (visites, spectacles en partenariat avec l'Opéra de Lyon, le Théâtre de la Croix-Rousse...), dans la région.

En outre, le collège a obtenu la **labélisation Euroscol pour ses actions en faveur de la découverte de l'Europe**. Plusieurs échanges et voyages sont programmés notamment dans le cadre d'Erasmus + en **Espagne, Allemagne et Suède**.

D'autres **voyages** sont également proposés aux élèves comme le **ski** aux classes de 6<sup>e</sup>, la visite de **Guédelon** en 5<sup>e</sup> ou encore la visite de **Londres** pour les élèves qui suivent l'option langues et cultures européennes en Anglais.

Le collège a aussi développé très fortement un **parcours citoyen**. Ainsi, en partenariat avec la Mairie de Ste-Foy-l'Argentière et l'école Simone Veil, un conseil citoyen des jeunes réunissant 12 élèves du CM2 à la 5<sup>e</sup> a été créé.

La **lutte contre le harcèlement** s'inscrit aussi dans cette démarche citoyenne. En effet, le collège suit le **dispositif ministériel Phare** mis en place à la rentrée 2022. Le collège Val d'Argent a d'ailleurs obtenu le niveau 1 de labélisation avec 39 autres écoles, collèges, lycée de l'académie de Lyon. Ainsi des jeunes ambassadeurs contre le harcèlement ont été formés. Ils interviennent au collège mais peuvent aussi sensibiliser les élèves de primaire comme ce fut le cas à l'école Simone Veil l'an dernier.

Le devenir des élèves est un enjeu fondamental au sein du collège. Un **parcours Avenir** est mis en place de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> avec des interventions d'associations, de professionnels au sein de l'établissement, sur des salons et dans des entreprises. Citons par exemple la création d'une mini-entreprise mais aussi la mise en place d'une journée de stage dès la 4<sup>e</sup>.

Par ailleurs, **le collège a intégré à cette rentrée le dispositif des Cordées de la réussite**. Un partenariat a été signé avec l'institut d'études politiques de Lyon (Sciences Po) et l'AFEV. Cette action permettra à nos élèves de rencontrer des étudiants, de visiter l'IEP..., de les rendre ambitieux.

Toutes ces actions ne pourraient être mises en place sans les personnels du collège et ses nombreux partenaires !

Céline MICHEL-BERTHE

Rentrée en musique



## Écoles

### École publique Simone VEIL

#### Maternelle

##### Balade d'automne

Les classes de maternelle de l'école Simone Veil travaillent durant cette nouvelle année scolaire **autour du thème des saisons, ainsi que sur la notion de collection.**

Dans cette optique, les élèves sont partis le lundi 20 novembre après-midi, en balade au bois des Dames, afin d'observer la nature en automne.

Ils avaient pour mission de récolter plusieurs végétaux préalablement choisis. Ce fut l'occasion de mettre en avant les changements de la nature, notamment au niveau des arbres et de la couleur des feuilles. Ils ont fait une très belle et précieuse récolte.

Les élèves repartiront en balade lors des prochaines saisons afin de continuer leurs observations.



#### Élémentaire

##### "La tête dans les étoiles aux mille couleurs"

De janvier à juin 2023, les élèves de l'école élémentaire (du CP au CM2) ont réalisé plusieurs activités autour du thème "La tête dans les étoiles aux mille couleurs".

Toute l'école a organisé une semaine du Printemps des Poètes durant laquelle **les élèves ont créé des poèmes** et sont passés de classe en classe pour les présenter. Une **journée festive** a été organisée : les élèves se sont déguisés selon le thème "La tête dans les étoiles aux mille couleurs" et chaque enfant a offert et reçu un poème d'un de ses camarades.

Toutes les classes se sont rendues au **planétarium de Vaulx-en-Velin** pour la sortie de fin d'année. Les élèves ont pu apprendre différentes choses sur les étoiles et apprécier le film proposé dans le dôme. L'équipe enseignante remercie l'Amicale Laïque qui a donné une importante participation financière permettant l'organisation de cette sortie.

Les élèves se sont rendus au **cinéma** de St-Martin-en-Haut au mois de juin pour visionner le film "Le Royaume des Étoiles". Enfin, les élèves ont pu présenter un **spectacle sur ce thème à la kermesse de l'école**, le samedi 29 juin dans la cour, après avoir créé en EPS des danses par groupe.

##### Projet musique

Comme depuis déjà plusieurs années, l'équipe enseignante réalise une **chorale d'école pour préparer une rencontre en chansons**. Les élèves apprennent en classe les paroles des chants et se réunissent régulièrement en chorale pour chanter. La rencontre en chansons a eu lieu le vendredi matin 23 juin, les élèves de Ste-Foy ont pu chanter avec les élèves de St-Clément-les-Places, de St-Laurent-de-Chamousset et de l'IME de Vaugneray. À l'issue de cette rencontre, un **chant "surprise"** est appris à tous les enfants et aux parents spectateurs.

##### Projets EPS

**Course "Ela, mets tes baskets"** : cette course, organisée le vendredi 12 mai, au stade de Ste-Foy, a permis aux élèves de



se mobiliser en faveur de la lutte contre les leucodystrophies. Ce moment a été un temps fort dans la vie de l'école : beaucoup de familles étaient présentes malgré la météo et les enfants se sont bien investis dans ce projet solidaire. Les bénéfiques et les dons récoltés à la buvette et lors du buffet convivial ont été reversés à l'association ELA.



**Les élèves se sont rendus à St-Genis-l'Argentière pour rechercher le GnoLu.** Il s'agit d'une **chasse au trésor** qui permet de découvrir de beaux endroits de nos territoires. Cette course d'orientation a permis aux élèves de coopérer en équipes pour répondre aux énigmes, de découvrir l'aqueduc de la Brévenne et d'observer en détail le château de la Valsonnaire et les arbres. Les enfants ont bien marché et ont réussi à trouver le trésor ! Chacun est reparti avec son badge.

##### Projet éducation morale et civique

Mme BERGER est venue à l'école pour présenter aux élèves de CM ses fonctions de Maire. Cette intervention a été suivie d'une visite de la Mairie à la demande des élèves.

### École privée Sainte-Marie

La fin de l'année scolaire 2022/2023 a été riche en événements à l'école Sainte-Marie. Les élèves ont pu poursuivre la **découverte du numérique avec la création de cartes de vœux** envoyées aux parents. Les élèves de cycle 2 ont participé à un **projet avec la Communauté de Communes**. Ainsi, ils ont élaboré un **documentaire filmé expliquant les techniques existantes sur le numérique**. Enfin, en juin, l'école s'est rendue à **ÉbulliScience** (Vaulx-en-Velin) afin de découvrir et de réaliser des expériences scientifiques.



Les élèves de cycle 3 ont visité la **station d'épuration du village**, en lien avec leur programme scolaire. Ils ont également participé au **Festifoot** avec le collège de Ste-Foy-l'Argentière et passé leur **permis vélo**. Les élèves de cycle 2 ont, quant à eux, été formés pour le passage du **permis piéton**. Les CM se sont également rendus aux **Balcons de la Brévenne** pour jouer à des jeux de sociétés avec les résidents. Ils ont participé à la réalisation de la **fresque sous le préau**, réalisée par la technique du graff. Cet embellissement de l'école a été rendu possible par l'investissement de l'OGEC.

En mai, l'ensemble des classes a participé à la **matinée coopérative, mêlant les différentes classes autour de jeux de sociétés et de défis sportifs**. Traditionnellement, pour clore l'année scolaire, le cycle 3 a organisé des jeux de **kermesse** dans la cour pour les autres élèves : jeux inventés et fabriqués entièrement par eux-mêmes. La kermesse organisée par l'OGEC (jeux et repas) a été rythmée par le **spectacle** des élèves. Le beau temps aidant, elle s'est déroulée au parc municipal pour le plaisir de tous.

Pour débiter l'année scolaire, les classes de Sainte-Marie, ainsi que leurs familles se sont rendues à l'église du village pour la bénédiction des cartables. Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont découvert une technique de contage japonaise : le

**kamishibai** avec la venue d'une intervenante dans leur classe. Comme chaque année, à l'occasion du festival Finé Cinou, ils ont visionné un **film au cinéma Le Paradiso**. Les trois classes bénéficient à nouveau d'une **sortie à la bibliothèque** une fois par période scolaire.

Pour célébrer la **semaine du goût**, les élèves ont découvert, à travers différentes activités et dégustations, des recettes grecques et ils ont cuisiné un goûter typique en fin de semaine, un clin d'œil avec le thème olympique de l'année.

Le 24 novembre, l'association OGEC a organisé la **2<sup>e</sup> édition du marché de Noël** avec des artisans et créateurs locaux. Les élèves ont également préparé leur présent pour les camarades afin de pouvoir débiter les fêtes de fin d'année, notamment avec le calendrier de l'Avent partagé.

Les maternelles ont participé au **spectacle "Accord Caboche"** organisé par la Communauté de Communes.

Le **8 décembre**, les élèves se sont rendus à l'église pour la célébration pour faire suite au temps fort organisé durant la matinée.



## Associations

### À votre écoute

04 74 72 21 32

Parce que **PARLER** à quelqu'un évite l'isolement, **déramatise** une situation qui paraît insurmontable, **L'ESSENTIEL est de savoir que quelqu'un est là**.

Ce sont les autres qui permettent de lutter.

**Permanence téléphonique : un temps d'écoute**

tous les lundis et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 18h à 23h

**La prévention :**

Soirées débats - Participation à la journée de l'amitié



Nous vous proposons :

- Nos **randonnées** : chaque vendredi pour rencontrer des amis, marcher, bavarder, échanger  
Renseignez-vous pour les rendez-vous : 04 78 44 42 86
- Notre **Groupe de parole mensuel "Parenthèse" : entretiens individuels** sur rendez-vous à l'ETAIS (Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social) 04 87 61 70 06
- Écouter et aider les personnes déprimées dans le respect et la discrétion.
- Accompagner la solitude, redonner le goût de vivre.
- Organiser des réunions de prévention.
- Coopérer avec des associations et des professionnels ayant pour objectif la guérison des personnes dépressives.

### AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne

Saison 2023



La saison de pêche 2023 a été globalement assez compliquée. En effet, par manque d'eau important dans l'étang PONCET, nous n'avons pas pu organiser notre traditionnel "safari truites". Une première depuis sa mise en place !

L'**ouverture en 1<sup>er</sup> catégorie** s'est faite le samedi 11 mars 2023. Pour celle-ci, nous avons réalisé un **lâcher de 300 kg de truites** : 160 kg dans la Brévenne, 50 kg dans la Thoranche, 60 kg dans l'étang Le Noyer à Haute-Rivoire, 30 kg dans l'étang de L'Argentière réservé aux enfants de moins de 12 ans (carte Découverte - 12 ans).

Puis pour compenser la non-tenu du safari, nous avons effectué le 14 avril 2023 un **second lâcher de 200 kg de truites** : 100 kg dans la Brévenne, 30 kg dans la Thoranche, 45 kg dans l'étang Le Noyer à Haute-Rivoire, 25 kg dans l'étang de L'Argentière réservé aux enfants de moins de 12 ans (carte Découverte - 12 ans).

Les précipitations jusqu'à début juillet ont été importantes, assurant un **niveau d'eau soutenu** dans l'ensemble des cours d'eau et des conditions très favorables pour les truites Fario sauvages ainsi que pour l'ensemble de la faune aquatique. Mais ensuite, la **sécheresse** est arrivée avec un déficit de pluie et des chaleurs très importantes.

**Du côté des plans d'eau, l'empoissonnement est important** et le nombre de prises par les pêcheurs a été très correcte tout au long de la saison.

Pour l'empoissonnement de cette fin d'année, il sera lâché dans nos trois étangs des tanches, des gardons, quelques carpes et des brochets dans l'étang de Haute-Rivoire.

Un tout **nouveau panneau explicatif et très qualitatif** va être installé à l'étang Varagnat. L'entretien de nos 3 plans d'eau s'est réalisé tout au long de la saison et le gros nettoyage d'automne a été fait au mois de novembre. Nous remercions tous les bénévoles qui œuvrent pour rendre ces lieux de pêche propres, agréables et facilement accessibles.

Concernant la vie de notre association, nous avons cette année **207 adhérents** ayant une carte annuelle, auxquels s'ajoutent

46 cartes journée. Parmi nos adhérents 2023, 29 cartes annuelles, plus 3 cartes journalières concernent des habitants de Ste-Foy-l'Argentière.

Pour notre AAPPMA, la garderie est assurée par M. Pascal GUIBERT, notre garde-pêche assermenté. Réservez-lui le meilleur accueil lors des contrôles.

Pour faire le bilan de la saison et conformément à nos statuts, notre Assemblée Générale Ordinaire, étant programmée généralement le 2<sup>e</sup> vendredi de janvier, s'est tenue le vendredi 12 janvier 2024 à 19h à la salle Ouest à Ste-Foy-l'Argentière.

Pour adhérer à notre AAPPMA ou renouveler votre carte de pêche pour la saison 2024, vous pouvez aller sur le site : <https://www.cartedepeche.fr/>, et ce, depuis le 15 décembre 2023. Depuis début janvier 2024, vous pouvez également vous rendre au Bar du Centre Chez Jeanine à Ste-Foy-l'Argentière.

L'étang PONCET étant plein, le **safari truites 2024** réservé exclusivement aux pêcheurs prenant leur carte à notre AAPPMA, aura bien lieu **du samedi 13 janvier au dimanche 3 mars 2024** soit sur 8 week-end. Nous effectuerons 2 lâchers de 100 kg de truites chacun.

Vous pourrez retrouver toutes les informations utiles sur notre site internet <http://www.aappma-ste-foy.fr/> **Bonne saison 2024 à toutes et tous. À très bientôt au bord de l'eau.**



Le Bureau



Étang de L'Argentière qui sera réservé au moins de 12 ans du samedi 9 au dimanche 17 mars 2024

### ADMR

L'ADMR est là pour vous permettre de rester chez vous dans de bonnes conditions.

**Quelques chiffres**

- Près de 400 personnes aidées pour plus de 35 000 heures d'intervention
- 45 salariés soutenus par 43 bénévoles



### Nos missions

- Service aux seniors ou/et handicapés : évaluation personnalisée des besoins, accompagnement pour chacun et suivi de qualité des prestations
- Entretien de la maison : solutions adaptées à tous, pour quelques heures ou à l'année : ménage, repassage, entretien de la maison, courses
- Famille : soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie

## Alors El' Dance

2023 une année riche en émotions

Une année qui s'achève remplie de merveilleux moments : répétitions et spectacles ont ponctué cette année 2023. L'activité a commencé en retrouvant nos amis de **St-Pierre-la-Palud** pour la 2<sup>e</sup> fois.

À **Haute-Rivoire**, dans la salle Pierre Delage, les Taravouériens venus nombreux au **repas des anciens**, ont salué dignement le spectacle et ont participé au final en dansant sur la musique des années 80.

Au **repas des "Têtes Blanches" de St-Maurice-sur-Dargoire**, l'ambiance était plus sage mais très chaleureuse. Malgré l'arthrose, la prothèse, tous étaient debout pour le "Tamalou". Un petit tour dans la Loire, à la **fête patronale de Unias**. C'est dans un contexte estival et très jeune, qu'après leur représentation, les danseuses ont pu savourer l'assiette jambon et admirer le feu d'artifice.

Alors El' Dance a participé à la **fête de la musique**, à **Brocan'Terre**, au **Forum des associations**. Les représentations se sont achevées en décembre, à la salle des fêtes de **Pomeys**, pour la 2<sup>e</sup> fois, où nous avons été reçues comme des reines

### Addictions Alcool Vie Libre

Pour nous, AAVL, la thérapie que nous employons auprès des malades d'addictions se situe en trois périodes : avant, pendant et après les soins. Nous ne pouvons pas les dissocier les unes des autres. Nous organisons des journées festives au cours desquelles



Crédit ou remboursement d'impôts : 1000 € facturés -> 500 € remboursés



**On recrute des aides à domicile**

Emplois de proximité et flexibles avec du temps partiel ou du temps plein, en CDD ou CDI. Autonomes avec un esprit de travail d'équipe renforcé, depuis la mise en place des équipes solidaires. Avec des avantages : prise en charge des frais kilométriques.

### Les + de l'association

Des temps de rencontre pour les bénéficiaires (après-midi jeux, restaurants, sorties, théâtre...)  
Des prises en charge pour les cours de yoga des salariés.  
Des moments de convivialité pour les salariés et les bénévoles.  
Des cadeaux pour les salariés lors de divers événements grâce à la générosité des entreprises locales que nous remercions.

Actions soutenues par **Monts du Lyonnais** Communauté de communes

**ADMR Chamousset en Lyonnais - Espace Juge Pascal**  
52, chemin de l'Hôpital 69930 St-Laurent-de-Chamousset  
04 74 70 59 76

[admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com](mailto:admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com)  
[www.admr-rhone.fr](http://www.admr-rhone.fr)



à chaque fois. Que du bonheur et du plaisir de divertir et d'apporter de la joie à un public demandeur, bienveillant et plein de tendresse.

**Le groupe s'est étoffé avec Gladys et Patricia**, venues nous rejoindre. Nouvelles chorégraphies et nouveaux costumes pour parfaire notre spectacle "Le Cabaret des Copines".

Un petit mot sur notre **marché de Noël**. Cette année était la 9<sup>e</sup> édition. Exposants et visiteurs étaient au rendez-vous. L'assiette "saucisson/patates" était toujours aussi bonne et appréciée. La tombola avec 8 jolis lots a fait des heureux. Alors El' Dance remercie les commerçants de Ste-Foy-l'Argentière et des villages avoisinants pour leur générosité. Tous nos remerciements à la municipalité pour la disponibilité de la salle polyvalente.

**Bye bye 2023, bonjour à 2024, que le spectacle continue !**



Plein de souvenirs avec notre ami Christian qui nous a quittés

nous parlons d'autre chose que des addictions, cela renforce notre amitié. D'où notre devise :

**"NOTRE FORCE EST NOTRE AMITIÉ"**

Pour toute information, contactez la responsable de section **Nadine DUMAS** au 06 17 75 47 84 ou **Claude GARDETTE** au 06 43 74 40 09. Mail : [vielibreslce@gmail.com](mailto:vielibreslce@gmail.com)

## Associations

### Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

Rencontre, échange, soutien, écoute, loisirs sont les objectifs de notre association.

Pour ce faire, tout au long de l'année 2023, les personnes accompagnées et leur famille ont pu se retrouver avec plaisir.

- Le 11 février, une cinquantaine de personnes a participé à l'**après-midi jeux** à la salle des Écuries au **Château de Pluvy** ; après une promenade pour certains, jeux et ateliers peinture pour les autres, une boisson accompagnée de bugnes a clôturé cette activité.

- Le week-end du 24 et 25 juin, c'est en Savoie à **Aussois** que les 53 participants ont posé leurs valises pour **deux jours de détente** où luge d'été, marche, visite du village, pétanque, soirée dansante étaient au programme.

- Samedi 8 juillet, **Grézieu-le-Marché** accueillait les 75 participants pour le **barbecue**. Le soleil et la bonne humeur étaient invités à cette belle journée.

- La traditionnelle **journée pétanque** du premier samedi de septembre a connu un bon succès. Quarante-deux triplettes se sont retrouvées pour la pétanque.

Le repas et la soirée dansante qui ont suivi ont terminé cette journée en beauté.

Toute la journée s'est déroulée sous le signe de la tolérance, l'attention aux personnes en difficultés, la joie de se retrouver tous ensemble et partager un bon moment.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, pour 2023 il reste deux activités : en octobre, la sortie bowling et en novembre le repas dansant de fin d'année.

Notre association participe aux forums de Ste-Foy et de St-Symphorien, les quelques rencontres avec les parents de jeunes enfants accompagnés nous ont poussés à ouvrir notre réflexion sur : Que pouvons-nous faire pour eux et eux qu'attendent-ils de nous (AHML) ?

En collaboration avec **l'Archipel de St-Symphorien**, une **rencontre avec des échanges très enrichissants entre membres de l'association et jeunes parents** s'est déroulée une matinée de février. Peut-être à reconduire !

L'association remercie toutes les municipalités qui, par l'attribution de subvention, prêt de salle gracieux, montre tout l'intérêt qu'elles portent à notre association.

Contacts :

Joseph RESSICAUD : 04 74 26 00 00

Yvette COEUR : 04 78 44 43 07



### Atelier équilibre et prévention des chutes Pour les plus de 70 ans - Gratuit

Dates à retenir : les vendredis 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 mars de 15h30 à 17h30

Lieu : salle Ouest, Ste-Foy-l'Argentière

La résidence autonomie "Les Balcons de la Brévenne" propose, de nouveau en 2024, des ateliers "équilibre et prévention des chutes".

Plus de 20 personnes ont bénéficié de cette action en 2023.

Les ateliers sont gratuits, ouverts à toute personne de plus de 70 ans ainsi qu'aux aidants. Le nombre de places est limité à 10 par groupe.

L'inscription se fait pour 4 séances de 2h les vendredis après-midi.

**Il est nécessaire de réserver vos places auprès de Mme Christine BUREAU, directrice de la Résidence Autonomie : 04 74 26 23 52.**



Les professionnelles de santé, ergothérapeute, psychomotricienne, diététicienne, enseignante d'activités physiques adaptées, encadreront des activités visant à entretenir votre équilibre et vous apporteront des conseils pour préserver votre autonomie et votre sécurité dans le logement. Ces ateliers sont aussi un moment de convivialité et d'échanges entre les participants pour aborder ce sujet en toute confiance. Cette action de prévention est financée par la CNSA (Caisse Nationale Solidarité Autonomie).

### Basket Club des Monts du Lyonnais

Le Basket Club des Monts du Lyonnais compte cette année **89 licenciés**, filles comme garçons, de 5 ans à plus de 50 ans, de la catégorie U7 à la catégorie loisirs.

Cette année est marquée par **l'augmentation de nos effectifs** pour les catégories jeunes avec un groupe U7, deux équipes U9, deux équipes U11, une équipe U13, une équipe U15, un groupe U17 et deux équipes loisirs. Une preuve de dynamisme pour notre club implanté depuis longtemps sur la commune !

Tous ces licenciés sont encadrés uniquement par des bénévoles qui assurent les entraînements, le coaching, l'arbitrage et la table de marque. Un grand merci à eux !

**Nous proposons également à nos licenciés des stages pendant les vacances de La Toussaint et de février.**

Si vous êtes intéressés par la pratique du basket, n'hésitez pas à nous contacter. Renseignements par téléphone au 06 82 94 88 32 ou à l'adresse suivante : [bc-montsdulyonnais@outlook.fr](mailto:bc-montsdulyonnais@outlook.fr)



La saison 2022-2023 s'est clôturée par l'assemblée générale du club. S'en est suivi un apéritif offert par le club et un pique-nique partagé avec les licenciés et leur famille. Au programme de l'après-midi : un tournoi familial qui a mêlé nos joueurs et leur famille, dans une ambiance très sympa !

### Les Sans Souci Fidésiens

Les Sans Souci, c'est une association de **musiciens de tous niveaux et de tous âges** présente sur la commune de Ste-Foy-l'Argentière **depuis bientôt 20 ans**.

Les musiciens se réunissent tous les vendredis soir à 20h30 dans une petite salle prêtée et travaillent en collaboration avec l'école de musique de St-Laurent-de-Chamousset.

**Leur répertoire s'étend entre variétés internationales, B.O. de films, dans des styles pop, rock, funk.**

L'ambiance au sein du groupe est plutôt familiale et "bon enfant".

Cette association se produit régulièrement pour les **commémorations officielles**, des **concerts, festivals** mais également à titre privé pour des **fêtes familiales**, des **anniversaires**, la **fête de la musique et autres...**

**N'hésitez pas à les contacter pour leur demander d'ambiancer vos manifestations ou fêtes particulières via leur page Facebook, leur Président, Guy BOINON et la Mairie de Ste-Foy-l'Argentière.**



**Les Sans Souci**

## Associations

### Bibliothèque

Toc toc toc !  
 Mais que se passe-t-il derrière la porte de la bibliothèque ?  
 La première chose à découvrir est une **équipe dynamique et motivée de bénévoles**, qui aimerait accueillir de nouvelles personnes en son sein pour trouver toujours plus d'idées à partager !  
 Puis, mis à votre disposition, de **nombreux documents à consulter sur place gratuitement ou à emprunter si vous êtes adhérents au réseau des bibliothèques COM'MONLY**.  
 Régulièrement, l'équipe de la bibliothèque se mobilise pour vous faire découvrir des **expositions** en tout genre (photos, peintures, collections...), ou organise des **ateliers créatifs**, des **conférences**, des **dédicaces**, des **spectacles**, **contes**, **lectures** au parc... pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



Nous participons à des **actions solidaires** comme les **boîtes de Noël** ou **Octobre Rose**.

Les bénévoles vous invitent, chaque 3<sup>e</sup> mardi du mois de 18h30 à 19h30, pour des **rendez-vous "coups de cœurs"**, où tout le monde peut venir échanger sur ses lectures, spectacles, films, sorties culturelles ou tout simplement venir écouter et prendre des idées.  
 Un **concours de dictée** vous est proposé, chaque automne et permet aux plus jeunes et moins jeunes de se challenger et de gagner des lots, généreusement offerts par la Commune et ses commerçants.



Chaque hiver, pour la **St-Valentin**, nous exposons vos **lettres d'amour**. C'est d'ailleurs le moment de nous les envoyer, alors à vos plumes !  
 Afin de vous accueillir le plus chaleureusement possible, nous avons fait l'acquisition de fauteuils pour un petit coin lecture autour d'une tasse de café. N'hésitez pas à venir les tester !

**Nouveauté 2024 :**  
**Le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois votre bibliothèque sera ouverte de 9h30 à 11h30.**  
**N'hésitez pas à venir en famille !**

### Train Touristique des Monts du Lyonnais

Après 10 ans de repos forcé dû à des contraintes administratives, **le Train Touristique des Monts du Lyonnais a été remis sur les rails le 18 juin dernier et a circulé tous les dimanches d'été ainsi que fin octobre** pour Halloween avec le "Train de la peur" **et en décembre** pour "le Train du Père Noël".  
 Le voyage proposé actuellement est très limité car le Train Touristique des Monts du Lyonnais doit s'arrêter au ruisseau de Lafay qui, un jour de gros orage, a détruit le pont de la voie ferrée.  
 Durant ce petit périple, les passagers sont au cœur du chemin de fer à bord de draisines, dans la cabine de conduite à côté du conducteur et du chef de train.  
 Venez découvrir ou redécouvrir le Train Touristique des Monts du Lyonnais dès le printemps 2024 ou participer avec les membres de l'association CFTB à la vie d'un chemin de fer touristique avec toutes ses activités à la portée de toutes et de tous.



### Boule Amicale



#### Initiation à la "boule santé"

Depuis début novembre, la Boule Amicale organise le lundi de 9h30 à 11h un sport pour tous : la "boule santé". Une quinzaine de personnes, sous la houlette de 2 moniteurs de la Boule Amicale pratiquent un "sport pour tous", accessible, facile et ludique.  
 Venez voir pour découvrir cette nouvelle activité.



#### Concours "Jeannot PITAVY"

Le 25 novembre a eu lieu le concours 24 quadrettes 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> division, doté du challenge "Jeannot PITAVY".  
**1/2 finales :**  
 GILLET Bernard (Ste-Foy) bat GONZALEZ Pierre (Ste-Foy) 13 à 7  
 BROUILLY Gilles (St-Laurent) bat CHANAL Sébastien (La Grand-Croix) 13 à 4  
**FINALE :**  
 BROUILLY Gilles & Florian (St-Laurent), CHILLET Daniel & GUERPILLON Rémi (Ste-Foy) battent GILLET Bernard & COLOMB Gérard (Ste-Foy), CHARRETON Gaby (Grézieu), BISSARDON Jean-Louis (St-Martin) 13 à 0



#### Calendrier de la Boule Amicale pour 2024

DATE	LIEU	CHALLENGE
Samedi 10 février 8h	Boulodrome couvert	24 quadrettes 3&4 D challenge commerçants & artisans
Mercredi 6 mars 9h30	Boulodrome couvert	16 quadrettes Vétérans challenge A. MAZARD
Samedi 6 juin 8h	Parc	32 doublettes 3&4&D par poules challenge René JOASSARD
Samedi 1 <sup>er</sup> juillet 13h30	Parc	32 doublettes 4 D challenge BOINON
Dimanche 28 juillet 9h	Parc	But d'honneur
Dimanche 25 août 9h	Parc	Sociétaires & Honoraires

### Association Vidéo

Association Vidéo vous propose de faire des diaporamas de vos photos et diapositives ainsi que des montages de vos films souvenirs de voyage sur clé USB, disque dur, DVD.  
 Nous sommes équipés pour transformer vos K7, VHS, Hi 8-Super8, Mini DV, en MP4 et pour filmer tous vos événements.  
 Supports clé USB, disque dur, DVD.  
**Contactez-nous au 06 11 25 39 24.**  
**associationvideo@gmail.com**



Comice 2023 à St-Laurent, le char de Ste-Foy-l'Argentière



**Les sapeurs-pompiers de Ste-Foy-l'Argentière vous invitent à leur Ste-Barbe qui se déroulera samedi 2 mars 2024 à 18h à la salle de St-Genis-l'Argentière.**

## Associations

### Association des Brancardiers

Année 2023

#### Pèlerinage diocésain

Il s'est déroulé en collaboration avec l'Hospitalité de Lyon. 9 malades ou handicapés sont allés à Lourdes, dont 3 pour la première fois en tant que malade. Ils étaient accompagnés par 9 bénévoles, dont 2 nouvelles recrues.

Cette année, les malades, les hospitalier(e)s et les 8 pèlerins en hôtel sont partis en train. Ce trajet ainsi que la semaine à Lourdes ont été appréciés par l'ensemble des personnes. Le Père Justin, prêtre de la paroisse, était présent à ce pèlerinage, je le remercie ainsi que Daniel qui était responsable du groupe en hôtel. Je remercie aussi les personnes qui ont accompagné les malades cette année.

#### Oratoire à St-Genis

Le 16 octobre, nous nous sommes retrouvés au hameau Lafay, pour partir en balade jusqu'à l'oratoire qui est situé sur la commune de St-Genis-l'Argentière, sur un terrain privé. Nous étions une trentaine de personnes, nous avons pu admirer le travail fait par les bénévoles : reprise de la peinture de la statue du Sacré-Cœur et de son abri. Des chants, des prières et le temps de convivialité ont complété notre balade.

#### Repas choucroute

Le 21 octobre a eu lieu le repas des Brancardiers, plusieurs centaines de personnes ont pu déguster une bonne choucroute. Le repas a été animé par Magali PERRIER et son orchestre que nous avons le plaisir de retrouver chaque année.

Je remercie toutes les personnes qui sont venues très nombreuses ainsi que celles qui sont venues préparer la salle Joseph Vinay pour le repas et toutes celles qui gravitent autour de l'association des Brancardiers.



Année 2024

Le pèlerinage aura lieu du 3 au 8 juin.

Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes malades ou handicapées, des personnes âgées qui souhaiteraient aller à Lourdes, mais qui ne savent pas comment faire, contactez-nous, nous les guiderons dans leurs démarches.

Le repas choucroute aura lieu le 19 octobre. Nous aurons le plaisir d'accueillir Magali et son orchestre, une nouvelle fois. Nous espérons que vous viendrez aussi très nombreux.

### Le Mini Train des Monts du Lyonnais

Nous avons fait une **bonne saison 2023**, moins de monde pour la période de plein été, sans doute à cause de la chaleur, mais par contre une très bonne basse saison. Nous avons transporté environ 3000 personnes.

Nous avons observé la présence d'un public plus local comme l'année précédente.

Comme toutes les années, nous avons réalisé plusieurs **jours à thème : fête des mères, fête des pères, journée du terroir (nouveau), journées de la vapeur, Halloween et le train du Père Noël**, qui attirent toujours beaucoup de voyageurs.

Nous avons reçu **plusieurs centres de vacances**, plusieurs groupes dont **des jeunes de Mongolie et de nombreuses familles pour des anniversaires**.

De **nouveaux adhérents** sont venus rejoindre notre équipe dont plusieurs jeunes. Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux adhérents. N'hésitez pas à nous contacter.

Le Mini Train a décidé de réduire très fortement les déplacements à l'extérieur suite à l'important travail engendré par cette activité et suite au prix des transports.



L'association profite de la pause hivernale pour réaliser des travaux d'amélioration et d'entretien du parc.

Pour ce qui concerne la prochaine saison, nous avons prévu **l'ouverture pour les vacances de Pâques** et il y aura une nouvelle **journée en juillet sur le thème du western**.

Nous allons continuer notre partenariat avec le Chemin de Fer Touristique de la Brévenne avec la mise en place de jours d'ouverture en commun, comme ce fut le cas cette année.

Tous les membres de l'association attendent avec impatience cette nouvelle saison 2024.

Le bureau du Mini Train

### Résidence Autonomie "Les Balcons de la Brévenne"

#### Activités et manifestations festives 2023

- **Rencontre avec le relais "Le Gamin"** - Un moment de tendresse et de joie lors de cette rencontre intergénérationnelle avec le relais d'assistantes maternelles "Le Gamin".
- **Activités hebdomadaires** - Notamment gym douce où les résidentes apprécient à la fois les mouvements d'assouplissement et ensuite les jeux mémorisés - Chorale où tout un panel de chants est proposé.
- **Atelier jeux de société** - Le choix des jeux est à l'infini et très judicieux : jeux de mémoire, d'adresse, de stratégie et de cartes...
- **Atelier dessin cartes de Noël** - Sur un support papier représentant tout ce qui tourne autour de Noël, chacun s'applique à mettre en couleur les cartes qui feront la décoration de la table du repas de Noël.
- **Après-midi tirage des rois et crêpes** - À ces deux occasions, chacun se régale et de nombreux chants et devinettes divertissent l'ensemble des résidentes et résidents.
- **Atelier bien-être** - Chacune peut se chouchouter en utilisant différents produits de soins.
- **Atelier culinaire** - Proposé par la filière "personnes âgées" du Forez, débat autour des habitudes alimentaires et élaboration de recettes de cuisine.
- **Atelier prévention des chutes** - Animé par des professionnels de santé pour améliorer son équilibre, adapter ses activités, reprendre confiance après une chute, équilibrer son alimentation...

- **Théâtre et co** - Spectacle musical poético-burlesque offert par le Département.
- **Carnaval avec les Auvergnats de Meys** - Costumés, les résidentes et résidents ont apprécié les Auvergnats de Meys avec leurs danses en sabot, le tout avec dégustation de bugnes.
- **Sortie restaurant "La Sauzée"** - Comme chaque année, une sortie "restaurant" est proposée.
- **Barbecue résidents et famille** - Soirée d'été où résidentes, résidents et leur famille sont au rendez-vous dans une sympathique ambiance avec animation et chanteur.
- **Repas des classes** - Un bon repas où les "classards" sont fêtés dans la joie et la bonne humeur par un délicieux gâteau et des cadeaux. Animé par Chris, chanteur.
- **Rencontre intergénérationnelle** - Pique-nique et jeux d'extérieur avec les enfants de l'école Ste-Marie de Ste-Foy-l'Argentière. Décoration des déambulateurs et cannes des résidentes et des résidents aidés par les enfants de l'école Ste-Marie pour Noël. Et n'oublions pas le 19 décembre 2023 au cours d'un repas festif, le Père Noël nous a rendu visite, certes avec un peu d'avance, mais avec sa hotte remplie de cadeaux.

À noter que certains ateliers sont financés par la CNSA.

159, rue du Stade - 69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
Mail : [lesbalconsdelabrevenne@fondationpartageetvie.org](mailto:lesbalconsdelabrevenne@fondationpartageetvie.org)  
Tél. 04 74 26 23 52



### Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes est revenu en force en 2023 !

L'équipe de bénévoles s'est étoffée, ce qui a permis au Comité d'organiser de **grandes manifestations**. Il a repris son rôle premier d'animer le village tant avec des manifestations culturelles que festives.

En février, un public nombreux est venu applaudir un jeune Fidésien dans la **pièce de théâtre "Tout se joue"**.

En collaboration avec l'Union des Commerçants, les rues de Ste-Foy se sont animées pour la **fête de la musique**.

Après dix ans d'absence, pour débiter la période estivale la **vogue** a fait son grand retour sur l'agora. Chenille, auto-tamponneuses, manèges pour enfants et à sensation... ont fait le bonheur des petits comme des grands. De jeunes Fidésiens sont venus prêter main-forte pour l'organisation de cette manifestation et notamment avec une **après-midi jeux** où plusieurs équipes intergénérationnelles se sont affrontées au stade. Un **feu d'artifice** offert par la municipalité a éclairé le ciel de Ste-Foy pour clore ce week-end.



Le Comité des Fêtes, grâce à une équipe de bénévoles motivés, plus étoffée et surtout soutenue par d'autres associations a permis que lors des journées du patrimoine, Ste-Foy puisse renouer avec **Brocan'Terre**. Un public nombreux était au rendez-vous de cette trentième édition qui a été couronnée de succès.

Ces manifestations ont pu avoir lieu grâce à une petite équipe de bénévoles qui ne demande qu'à s'étoffer. N'hésitez pas à rejoindre cette équipe sympathique et dynamique.

L'équipe du Comité des Fêtes



## Haute Brévenne Football

### Quelle saison 2022/2023 pour HBF !

Côté sportif, un an à peine après être descendu en D2, notre équipe fanion senior remonte en D1 (le plus haut niveau du District du Rhône), pendant que l'équipe 2 monte en D3.

Toutes nos équipes jeunes, à l'exception de nos U17, se sont maintenues et ont fait bonne figure dans les différentes coupes départementales.

Mention spéciale aussi à nos féminines en entente avec Haut Lyonnais dans toutes les catégories, avec de très beaux parcours dans leurs championnats (les équipes U15 finissant 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> de leur poule respective).

Que dire également de la réussite de nos stages U15/U17 à l'automne, Clément GERIN au printemps avec 120 jeunes participants, de nos tournois futsal et du challenge Mimi CHABAUD en extérieur ? Une belle reconnaissance du travail des commissions en charge de l'organisation de ces manifestations mais aussi des équipes et des jeunes qui y participent ! Un grand merci aussi aux parents, aux bénévoles et à tous ceux qui donnent de leur temps pour HBF.



Du côté des animations, cette saison fut également pleine de réussites que ce soit lors de nos matinées jambon au foin ou tripes, de nos 2 bals à St-Laurent et Haute-Rivoire et de notre tournoi de pétanque.

### La saison 2023/2024 sera-t-elle aussi fructueuse ?

Côté effectifs, plus de 300 licencié(e)s représentant toutes les catégories des U7 aux Loisirs, une cinquantaine de dirigeants et de très nombreux bénévoles.

Côté manifestations, les dates à retenir :

- Tournois en salle U7-U11 et U18 féminines les 2 et 3 mars 2024 à St-Laurent
- Soirée sponsors au Mille Club à St-Laurent le 15 mars 2024
- Bal à Haute-Rivoire le 16 mars
- Stage Clément GERIN du 15 au 19 avril 2024
- Tournoi en extérieur U11 le 27 avril 2024 à Haute-Rivoire
- Bal d'Halloween à St-Laurent le 31 octobre 2024

Retrouvez l'ensemble des manifestations et des informations sur nos différents réseaux Facebook, Instagram.

Site internet : [www.hautebrevenne.footeo.com](http://www.hautebrevenne.footeo.com)

### Côté renseignements

Frédéric FORESTIER au 06 14 27 14 67 sur le plan sportif ou le Président Christophe VALAIRE au 06 88 89 61 67.

Haute Brévenne Football remercie Mme Le Maire et son Conseil Municipal pour leur soutien et leur écoute.



## Tennis Club

La saison 2022/23 s'est terminée sur une note positive, puisque l'équipe seniors 1 se maintient en 1<sup>re</sup> division départementale.

La saison 2023/24 a bien commencé puisque nous avons pu inscrire 2 équipes senior en +35 ans et 1 équipe senior en +45 ans. Cela montre l'investissement de tous les adhérents. Merci à eux !



Au-delà de ce premier résultat, cette nouvelle saison 2023/24 se présente bien puisque nous avons 69 licenciés de 6 ans à 60 ans ; soit 37 jeunes et 32 adultes.

**Grande première cette saison, nous avons pu constituer 2 équipes de jeunes en 15/18 ans et 2 équipes en 13/14 ans. La relève est assurée !**

De plus, le badminton a toujours autant de succès (le mercredi soir).

**Nouveau : un tournoi aura lieu le 17 février 2024  
Avis aux amateurs !**

Les cours de tennis sont dispensés les lundis, mercredis, vendredis et samedis par 2 formateurs du club en salle ou extérieur suivant les conditions météorologiques.

Des manifestations sportives et des animations se déroulent tout au long de la saison avec en point d'orgue le **tournoi open jeunes et adultes** qui aura lieu en **juin 2024**.

Nous faisons un appel à toutes les filles et femmes qui désirent nous rejoindre ! Pour celles qui désirent participer à un cours, vous pouvez prendre contact avec :

- Bastien au 06 26 45 65 21 / [tcstefoy@gmail.com](mailto:tcstefoy@gmail.com)
- Alain au 06 69 98 26 14 / [tcstefoy@gmail.com](mailto:tcstefoy@gmail.com)
- Éric au 06 76 48 33 21 / [tcstefoy@gmail.com](mailto:tcstefoy@gmail.com)



École de tennis

*Le Tennis Club remercie Madame la Maire et son conseil municipal pour leur engagement et leur écoute.*

## UCA L'Envie Commune

Cette année 2023 fut mouvementée au niveau de l'association L'Envie Commune entre, malheureusement, la **fermeture de certains commerçants adhérents** et également de **nouveaux adhérents** qui nous ont rejoints (Le Fournil de Mano et François, L'Orange Bleue, D+ immobilier, Bruno GUERPILLON, le restaurant Les Moissons à Meys...) à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'association.

Plusieurs animations ont été effectuées durant cette année :

- Soirée aligot du 28 janvier



- La fête de la musique le 23 juin

Organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes, l'évènement



Nous avons réussi à faire voyager nos habitants des Monts du Lyonnais dans l'Aveyron avec ce plat typique et pour beaucoup, inconnu. Nous avons vendu 200 repas au total : 165 sur place et 35 à emporter ; ce qui était déjà super pour une première.

a été une belle réussite comme chaque année. Le public a répondu présent. L'ambiance a vraiment été conviviale et festive avec La Batucada, Alors EL'Dance et le groupe Hexa-Gones.



- La vogue le 8 et 9 juillet

Nous avons participé à cette 1<sup>re</sup> édition de la vogue en offrant à nos clients des tours de différents manèges ce qui fut bien apprécié par tous.

- Réunion d'information en octobre

Nous avons organisé une réunion avec les commerçants et artisans des 4 communes (Ste-Foy, St-Genis, Souzy et La Giraudière), afin qu'ils puissent nous rejoindre au sein de l'association ou bien nous aider à organiser des événements... Un verre de l'amitié a été servi à l'issue de la soirée.

- Animation du 8 décembre



Elle a été offerte et organisée en collaboration avec le Comité des Fêtes et la Municipalité.

Le temps était avec nous dans l'ensemble, et nos visiteurs ont profité du chocolat chaud, des crêpes avec la visite du Père Noël et surtout le stand décoration de pains d'épices qui a beaucoup plu aux enfants. Nouveauté cette année : une fontaine à chocolat avec quelques gourmandises en brochettes qui a fait sensation auprès de tous.

La musique et les chants de Noël nous ont mis dans l'ambiance. Notre jeu des vitrines a aussi été une réussite.

*Nelly et Emilie,  
co-présidentes de l'UCA L'Envie Commune*



### La Fabrik : artisanerie de rencontres culturelles

La Fabrik est un acteur culturel actif depuis 2016, opérant sur une quarantaine de communes dans la région des Monts du Lyonnais. L'organisation se concentre sur **deux missions essentielles** :

- 1. Accompagnement des associations locales** : La Fabrik apporte un soutien aux associations culturelles locales. Nous leur proposons divers outils pour promouvoir leur travail. Cela inclut la **mise à disposition de matériel technique pour les événements artistiques**, un **agenda culturel collaboratif en ligne** ([www.LeKalepin.fr](http://www.LeKalepin.fr)), des **résidences d'artistes**, et la **coordination d'événements collectifs**.
- 2. Programmation d'événements culturels** : La Fabrik s'engage également dans la **création** et la **promotion d'événements culturels** qui rassemblent et font vivre les communautés culturelles. Ces événements couvrent un large éventail du spectacle vivant, de la création à la diffusion. En 2023, La Fabrik a continué à se consacrer au jeune public avec

le festival "Un Mouton dans le Ciel", qui a attiré plus de 1 700 spectateurs lors de 24 représentations dans 16 villages des Monts du Lyonnais. De plus, La Fabrik propose des **spectacles pour les écoles** avec la CCMDL, touchant environ 1 500 élèves en 2023. Elle organise également des **week-ends à thème** tout au long de l'année, en mettant en avant des spectacles en rapport avec les sujets choisis. Ces événements comprennent des festivals de chants et de danses traditionnelles, des spectacles sur l'amour et l'amitié, ainsi qu'une exploration du thème de la mort. La Fabrik documente ces événements à travers des émissions de radio diffusées sur Radio Modul et disponibles sur notre site web : [www.lafabrik-moly.fr](http://www.lafabrik-moly.fr).

Pour l'avenir, La Fabrik prévoit de poursuivre ses efforts en organisant des événements majeurs, notamment le festival "Un Mouton dans le Ciel", la 3<sup>e</sup> édition du festival "La Socane" et la 1<sup>re</sup> édition de leur festival de rue. Nous encourageons la coopération et invitons ceux qui souhaitent en savoir plus et discuter de projets à nous rejoindre.



### FÊTE DES CLASSES

Tout a commencé en décembre 2021 avec la première réunion pour relancer l'équipe des Classes en 3, toujours avec notre Président : Fabrice VALAIRE... Plusieurs manifestations ont animé l'année 2022 et début 2023 pour préparer une grande **fête des Classes le 28 mai 2023** : après-midi musical lors de la **journée des Classes en 2**, organisation du **concours de boules lyonnaises**, **concours de pétanque**, **soirée dansante**, **distribution de brioches**

Pas moins de **70 conscrits**, dont 10 âgés de 90 ans. Très belle fête partagée et réussie et une attention particulière pour :

- M. et Mme PAPILLON, anciens gérants du magasin Casino, revenus pour fêter leurs 70 ans,
- Frédéric CHAVASSIEUX, ancien boulanger avec ses conscrits et conscrites (50 ans),
- Lionel DUPIN qui habite Nevers,
- J-L. GUERPILLON, venu de Montélimar, qui n'avait pas fait les classes depuis 1983 à Ste-Foy.

Merci pour toute cette organisation assurée par notre Président, les membres du Bureau et un noyau solide de conscrits et conscrites... **Rendez-vous pour la demi-décade.**



Les Classes en 3 de Sainte Foy l'Argentière

Le 28 Mai 2023

### Solidair-aidants Monts du Lyonnais

Le projet de colocation à responsabilité partagée porté par l'association "Solidair-aidants Monts du Lyonnais" en cours de construction à Duerne ouvrira en avril 2024.

Cette maison sera un habitat inclusif de 270 m<sup>2</sup>, construit de plain-pied, composé de huit chambres individuelles, de deux grandes salles d'eau avec WC, d'une grande salle commune avec un espace cuisine et de dépendances.

Ce logement accueillera des personnes âgées atteintes de troubles neurodégénératifs. Elles seront accompagnées 24h sur 24h par des professionnels, par leurs aidants proches et des bénévoles.

Des personnels soignants extérieurs (infirmiers, aides-soignants) assureront soins et nursing... Les habitants auront le libre choix de recourir aux services de professionnels de santé qui leur seront nécessaires : médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues.

Un "animateur de la vie partagée" assurera la coordination du quotidien.

#### Un projet collaboratif

Le porteur de projet est une association loi 1901, Solidair-aidants Monts du Lyonnais, qui rassemble les aidants de personnes âgées en perte d'autonomie du territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

#### Un partenariat local engagé dans le projet

La Mairie de Duerne qui a mis un terrain à disposition et choisi un promoteur pour ce programme immobilier ; l'OPAC du Rhône, bailleur social et futur propriétaire ; le Département et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais qui soutiennent l'initiative, "projet pilote" ; des services locaux prêts à participer au fonctionnement.

Solidair-aidants MDL :

4, rue de la Mairie 69850 Duerne

E-mail : [solidairaidantsmdl@gmail.com](mailto:solidairaidantsmdl@gmail.com)

Tél. 06 44 78 32 35 - Site : [solidairaidantsmdl.com](http://solidairaidantsmdl.com)



Ce sera un domicile privé avec pour objectif de s'inclure dans la vie du village.



Pose de la 1<sup>re</sup> pierre



### OSER

La Fédération OSER, présente depuis plus de 20 ans, regroupe une soixantaine de commerçants sur tout le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

Chez ces commerçants, vous pouvez :

- Utiliser votre carte de fidélité Monts Déclic et ainsi bénéficier de remise de 10% lorsque le palier est atteint.
- Utiliser vos chèques cadeaux et vous faire plaisir.
- Avoir accès à des chèques cadeaux à destination des entreprises et particuliers qui souhaitent faire plaisir à échelle locale.



Commerçants et artisans si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à nous contacter.

Plus d'informations sur notre site internet : [oserenligne.com](http://oserenligne.com)

ou auprès de Cécilia au 07 81 30 26 07 ainsi que sur notre page Facebook : Oser Monts du Lyonnais



**GELF : 77 adhérents – 46 salariés**  
**GELF A : 35 adhérents – 23 salariés**

Ayant toujours à cœur sa valeur essentielle de proximité, le GELF a été en 2023 encore très actif et présent sur le territoire local des Monts du Lyonnais afin de répondre aux problématiques de recrutement à travers plusieurs événements importants :

• **L'organisation de rencontres d'affaires pour permettre aux entreprises locales de développer leur réseau professionnel :**

Le GELF organise en partenariat avec le CEML des rencontres d'affaires en soirée, qui permettent à des entrepreneurs de venir présenter leur activité sous le format d'un speed meeting à travers un pitch de 2 minutes chacun en tours de tables. Ensuite les échanges se poursuivent autour d'un buffet.

Le but étant de faire connaître l'entreprise, son savoir-faire, ses projets... Ces rencontres s'adressent à toutes les entreprises/associations/structures des Monts du Lyonnais afin de trouver des clients, prescripteurs, sous-traitants partenaires et futurs fournisseurs...

• **Sa présence au Forum de l'Emploi et de l'Insertion en octobre 2023 à St-Martin-en-Haut :**

-> via sa participation à l'atelier recrutement, l'objectif étant l'accompagnement de dirigeants d'entreprises qui rencontrent des problématiques de recrutement,

-> via sa participation au Forum Emploi à destination des demandeurs d'emploi, personnes en phase de reconversion professionnelle.

• **Le renouvellement de l'organisation de la "semaine des Groupements d'Employeurs (GE)" :**

Initiée en 2022, cette "semaine des GE" a eu lieu sur 3 journées consécutives soit 1 jour par territoire en mai 2023. Au programme : accueil des demandeurs d'emploi, présentation de nos GE et des offres d'emploi en cours puis accueil des entreprises de la région, présentation des avantages d'avoir recours à nos GE et des candidats disponibles avec des témoignages de nos adhérents.

Ce projet est financé par la DDETS et commun avec le GEVL (Groupement du secteur de Vaugneray) et Gerhosud (Groupement du secteur de Givors). Il consiste aussi en la diffusion sur les réseaux sociaux de vidéos témoignages de salariés et adhérents de chaque GE.

Vous êtes une entreprise/association/collectivité sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein.

Vous êtes en recherche d'un emploi stable proche de chez vous.

**Pour plus d'information, consultez notre site sur : [www.gelf.fr](http://www.gelf.fr) et retrouvez-nous aussi sur Facebook.**

**GELF/GELF A**  
**35, place de la République**  
**69590 St-Symphorien-sur-Coise**  
**Tél. 09 67 05 93 58 - Port. 06 18 95 46 99**  
**[contact@gelf.fr](mailto:contact@gelf.fr) / [gelfasso@gelf.fr](mailto:gelfasso@gelf.fr)**



**Recensement citoyen**

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française :

- Avant 18 ans, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif.
- À partir de 18 ans, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Les jeunes filles et garçons qui atteignent 16 ans doivent venir dans les 3 mois suivants au secrétariat de Mairie de leur domicile pour se faire recenser. Pour cela, ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile ; une attestation de recensement leur sera alors remise.



**Les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine**

**Les années se suivent et ne se ressemblent pas**

**Retour sur une année climatique marquée par un manque de précipitations et plusieurs vagues de chaleur.**

Du point de vue de la ressource en eau, l'année 2023 a plutôt mal débuté : l'été 2022 a laissé un **déficit considérable dans les réserves souterraines**, l'hiver et le début du printemps 2023 ont été exceptionnellement peu arrosés comparés aux moyennes saisonnières. Et ce n'est qu'aux mois de mars, avril et mai que les **précipitations** sont revenues, en même temps que la reprise de la végétation, donc trop tard pour reconstituer suffisamment les réserves du sol.

Les températures du mois de juin 2023 étaient déjà bien supérieures aux moyennes observées entre 1990 et 2020. Cela a été immédiatement suivi par une première **vague de chaleur** au début du mois de juillet. Le **redoux** et le **retour des précipitations** dans le courant de juillet n'ont pas empêché deux autres **canicules** en août et en septembre.

Au global, l'été 2023 n'a pas été aussi problématique que celui de 2022 du point de vue agronomique, mais il reste le 4<sup>e</sup> été le plus chaud jamais enregistré, avec +1,8°C enregistré en Auvergne-Rhône-Alpes (plus haute valeur pour la France métropolitaine). Notre région est également 1 des 2 seules à être restée en déficit de précipitations.

Une des raisons à cela est probablement la violence des orages, apportant beaucoup d'eau en très peu de temps, favorisant le ruissellement de surface, et non l'infiltration.

**Bientôt un nouveau visage pour la Brévenne à La Giraudière**

**Le chantier-phare de restauration écologique des rivières durant l'été 2023**

Le hameau de La Giraudière, à la croisée des communes de Bessenay, Brussieu et Courzieu, est aussi une terre de confluence, avec la Brévenne, le Cosne et le Tortoron, qui ont été très "domestiqués" au fil des décennies.

Les **aménagements humains** ont conduit à la création de seuils, au remblai et à l'enrochement des berges, ouvrant au passage un beau terrain de jeu pour la renouée du Japon qui colonisait majoritairement les berges de la Brévenne dans la traversée du hameau.

Ces modifications ont fortement appauvri la biodiversité locale, et favorisent le caractère extrême des épisodes de crues ou de sécheresse à cause de la suppression des zones d'expansion des crues, de la suppression des boisements naturels, du réchauffement de la température des rivières à cause de l'étalement du lit, etc.

Le projet porté par le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine a ainsi été pensé dans un double objectif de **restauration écologique de la Brévenne** et de **diminution du risque d'inondation**. Après les abattages et débroussaillages nécessaires, de gros travaux de terrassement ont débuté au mois de juin 2023, et finiront en janvier 2024 par des plantations tout le long de la Brévenne.



**Quelques chiffres**

**1 km** de cours d'eau concerné

**3 seuils supprimés** dont un de 1,20 m de haut, sous le pont de la RD50

**275 mètres linéaires "désartificialisés"** avec enlèvement des enrochements par exemple

**20 000 M<sup>3</sup>** DE TERRASSEMENTS DONT 10 000 M<sup>3</sup> EVACUÉS

**8 000** boutures et plantations d'arbres et arbustes

**1,5 ha** de surface replantée en berge

Ce chantier d'ampleur a fait l'objet de plusieurs visites en cours de chantier pour les habitants et écoliers de La Giraudière.



Travaux pont de La Giraudière

## VIE COMMERCIALE

L'activité commerciale de notre village, cette année a été encore très active.

### Amazonie Coiffure

a transféré son salon au 309 Grande Rue.



La Maison GUERPILLON Traiteur

a transféré son magasin au bas du village, 15 Grande Rue.



L'Atelier d'Edwige a été remplacé par

L'Instant Coiffure by Amanda

341 Grande Rue.

Nouveaux commerces :



Pénélope

Maquillage Cils et Ongles  
19 passage Royal



Les Artisanes

Point couture,  
bijoux et savons  
288 Grande Rue

Ah La Patt'afixe

toiletage pour chien  
301 Grande Rue



D+ immobilier  
(Caroline DESLEE),  
agence immobilière  
303 Grande Rue

Nous les remercions d'avoir refait de ces bâtiments abandonnés, de belles boutiques, de magnifiques salons, qui embellissent notre village.

### Nouvelle activité au sein du Garage des Rossandes

Implanté à Ste-Foy-l'Argentière depuis de nombreuses années, le garage des Rossandes souhaite se diversifier et vous proposer de nouvelles alternatives pour vos déplacements. C'est pourquoi, nous avons lancé une offre cycles sur nos 2 sites de Ste-Foy-l'Argentière et Vaugneray. Nous avons certainement le vélo qui vous correspond, avec ou sans assistance électrique, du vélo de ville au VTT en passant par la route, le gravel ou le VTC.

Nous vous proposons des formules de location pour un essai grandeur nature :

- Pour une utilisation occasionnelle : une journée, un week-end ou une semaine.
- Pour intégrer le vélo dans vos modes de déplacement, une formule longue durée avec option d'achat (à partir de 65€ par mois).

Confiez-nous votre vélo quelle que soit la marque pour l'entretien, réparation, diagnostic, montage à la carte...

Nous serons heureux de vous proposer les meilleures solutions possibles.

Vous trouverez aussi dans nos boutiques un large choix de pièces détachées et d'accessoires en tout genre.

Au plaisir de vous rencontrer.

Les Rossandes  
774, route de Lyon  
69610 Ste-Foy-l'Argentière  
04 74 26 24 55



LES ROSSANDES

### Nouvelles professionnelles de santé

- Psychologue : Anne-Sophie AURAY
  - Réflexologue : Priscilla CADET
  - Orthophoniste : Bérangère BLANCHARD
- Nous leur souhaitons de belles réussites et beaucoup de succès dans leurs différentes compétences.



Dans la continuation d'un fleurissement adapté aux conditions climatiques, cette année, nous avons réalisé deux grands massifs à l'arrivée de la route d'Aveize. Nos agents continuent à maintenir notre parc et nos massifs tout au long des saisons, pour le plaisir de chacun et l'embellissement de notre village.

### Extraits d'arrêtés municipaux

#### Extrait de l'arrêté déneigement



**Article 1 :** Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou locaux sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs maisons et sur les trottoirs.

**Article 2 :** En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

#### Extrait de l'arrêté élagage ou abattage d'arbres



**Article 1 :** Les arbres, arbustes, haies, branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris sur les places et parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Le développement des haies ne doit pas faire saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.

**Article 2 :** Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

**Article 3 :** Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur les dites voies et chemins.

#### Extrait arrêté municipal n° 2023-V-027 du 7 juin 2023

##### Article 1 : Règlementation sur l'utilisation de barbecue en plein air :

**Domaine public :** L'utilisation de barbecue et/ou de tout autre dispositif de cuisson, l'allumage de feux sont interdits sur le domaine public ainsi que sur les voies privées ouvertes à la circulation publique et ce sur l'ensemble du territoire de la commune de Ste-Foy-l'Argentière.

Les émanations de fumée et odeurs ne doivent en aucun cas être cause d'inconvénients pour le voisinage et nuire à la circulation routière. Cette interdiction ne s'applique pas aux manifestations et festivités organisées sur la commune et qui ont été autorisées par Madame le Maire.

**Domaine privé :** L'usage d'un barbecue est autorisé dans les propriétés privées, sous réserve de ne pas être à l'origine d'une gêne pour le voisinage et de respecter le règlement intérieur afférent à la propriété.

Toutefois, l'implantation et l'utilisation du barbecue doit tenir compte des recommandations suivantes :

- Être placé à une distance raisonnable des habitations.
- Les émanations de fumée et odeurs ne doivent en aucun cas être cause d'inconvénients pour le voisinage et nuire à la circulation routière.
- Être suffisamment éloigné des installations de source d'énergie et de stockage tels que citernes, bouteilles, récipients mobiles ou fixes, réservoirs, contenant des combustibles de type propane, butane ou fuel ou avoir un écran maçonné conforme à la réglementation sécurité incendie.

##### Article 2 : Sanctions :

Toute infraction à cette décision sera constatée et sanctionnée conformément à la réglementation en vigueur par les forces de police, chargées de l'exécution du présent arrêté.



**INCIVILITÉS**



**Nous sommes contraints de déplorer à nouveau diverses incivilités.**

**Tags** sur nos façades ou murs.  
**Vandalisme** sur notre mobilier urbain.

**Dégradation par tentative d'incendie** sur des bâtiments publics.

Les **déjections canines** polluent toujours notre village.

**Non-respect des points de collectes** (dépôts d'encombrants, etc).

Ce sont des problèmes récurrents, qui persistent malgré nos relances sur le respect et le civisme.

Mais nous serons très vigilants et nous continuerons chaque jour à lutter contre ses préjudices, qui ont coûté 7500 euros à nos contribuables en 2023.

**SÉCURITÉ**

**RADAR intelligent**

Au mois de décembre, un radar intelligent a été installé sur le **boulevard du 14 Mars**, juste avant la rue du Moulin Blanc, afin de sécuriser et de ralentir la vitesse aux abords de l'accès à l'école privée.



**INFOS PRATIQUES**



**Carte d'identité et passeport**

Les secrétariats de Mairie de St-Laurent-de-Chamousset, Brussieu et Montrottier font les cartes d'identités et passeports. Pour cela, vous devez au préalable leur téléphoner pour prendre rendez-vous. Ils vous communiqueront la liste des pièces à fournir. Puis, vous devrez vous connecter sur le site de l'ANTS pour pré-remplir votre demande.

**Inscription sur la liste électorale**



L'inscription sur la liste électorale n'est pas systématique sauf pour les jeunes atteignant leur majorité. En cas de déménagement, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune même si vous l'étiez déjà à votre ancienne adresse : le transfert n'est pas automatique.

Si vous avez un doute, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit en passant au secrétariat de Mairie ou en appelant le secrétariat au 04 74 70 03 95.

Attention ! Cette année, les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

**Date limite d'inscription sur les listes électorales : 3 mai 2024.**



**Distribution des sacs-poubelles**

Les seules distributions annuelles de sacs pour les déchets ménagers (sacs noirs) et de sacs pour les déchets recyclables (sacs jaunes) auront lieu les samedis 10

et 17 février 2024 de 9h à 12h dans le local communal, rue du Stade, près de la résidence pour personnes âgées. Il est impératif de venir les récupérer. Dans le cas où vous seriez absent, merci de les faire récupérer par un voisin, ami...  
**Attention ! Aucun sac ne sera donné en Mairie.**



Nous vous rappelons que nous devons réaliser les **travaux obligatoires de mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales** dans la Grande Rue et Place du Centre.

Si vous avez des besoins de raccordements aux réseaux fibre, télécom, électrique, gaz, eau potable... qui nécessiteraient une ouverture de la voirie, **nous vous demandons de bien vouloir anticiper vos projets au plus vite, ensuite il ne sera plus possible de réouvrir la voie publique pour une durée minimale de 4 ans.**

**8 décembre : des lumières sous toutes ses formes**

Cette année, lors de la Fête des Lumières, **la Mairie, l'Union des Commerçants et le Comité des Fêtes** ont offert une balade gourmande de la place de la Gare jusqu'au parc municipal.

Tout d'abord, l'**association du Mini-Train** a proposé un voyage au pays des lumières pour la plus grande joie des petits comme des grands. Puis tout au long de la Grande Rue, les **commerçants** vous ont proposés différents stands : un atelier de décoration d'un pain d'épice, une dégustation de crêpes, du chocolat chaud et une fontaine de chocolat arrosant généreusement fruits et guimauves.

Pour finir sous la halle, la **Municipalité** vous attendait avec les traditionnels marrons et vin chaud.



Le concours des plus belles maisons et vitrines a laissé place à la **confection d'un lumignon par les enfants de moins de 10 ans**. Une vingtaine d'enfants ont participé et ont remporté une belle boule de Noël remplie de gourmandises. Puis le **Père Noël** qui était installé devant l'église est venu chercher les enfants au parc pour une **retraite aux flambeaux**, encadrée par le Comité des Fêtes, pour une **parade lumineuse** dans les rues de notre village.



Nous nous sommes tous rejoints au stade vers 21h. De nombreux Fidésiens et visiteurs, déjà présents les yeux levés vers le ciel ont pu admirer le **feu d'artifice offert par la Municipalité**, qui clôturait cette belle soirée.

## Infos diverses

### Repas des aînés

Le samedi 9 décembre, c'est à la salle Joseph Vinay, que le Conseil Municipal a accueilli nos Fidésiens de plus de 65 ans pour le **banquet traditionnel et dansant** tant attendu par tous. Ils étaient **198 convives** à apprécier l'excellent repas concocté par le **restaurant RIVOLLIER d'Aveize**. Le jeune Matteo, ouvrier du restaurant, nous accompagna toute la journée en cuisine pour le dressage des assiettes. C'est dans la bonne humeur, le partage et sur la piste de danse que se déroula cette belle journée.



### Colis de Noël

Le samedi 16 décembre, les membres du CCAS et les élus ont reconduit la distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans. **207 colis ont été distribués**. Cette année, nous avons privilégié au maximum les commerçants locaux et producteurs régionaux. Les colis étaient agrémentés par des créations de pâtes à sel, des lumignons ou des belles cartes réalisés par les petits élèves de nos deux écoles.



### Hommage à M. Maurice FÉLIX



Né en 1939, il a passé une partie de sa petite enfance à Vonnas (01), puis vécu à la Croix-Rousse à Lyon. Il y fit ses études, devint géomètre-expert et installa son cabinet à Ste-Foy dans la Grande Rue puis Place du Château et enfin Route de l'Argentière.

En 1983, il fut élu maire, succédant à Joseph VINAY, fonction pour laquelle il abandonna la présidence de l'Ordre des Géomètres du Rhône. Jusqu'à sa démission pour raison de santé en 2005, il jongla avec son agenda pour apporter à la commune ses compétences, son esprit visionnaire, son écoute, son immense charisme, tout en étant vraiment présent dans son cabinet auprès de collaborateurs fidèles. Sa rigueur dans le travail n'empêchait nullement une grande convivialité et une fidélité en amitié à toute épreuve. Il était très proche des gens et des associations dont il honorait pratiquement toutes les manifestations.

Avec Hélène, son épouse, ils eurent deux enfants, Didier et Christophe, qui leur donnèrent huit petits-enfants.

Durant ses mandats successifs, Ste-Foy s'est ouvert sur l'avenir dans de multiples domaines :

- l'urbanisme avec les lotissements communaux, la rénovation du groupe scolaire public, la construction de la halle municipale, l'inauguration de la salle polyvalente et la création de la salle Est-Ouest, l'Agora...
- le social avec la création des Balcons de la Brévenne, la crèche...
- l'économie avec l'arrivée du gaz de ville pérennisant l'activité de la tuilerie, l'implantation de la zone artisanale...
- le sport avec la création du boulodrome, de 3 courts de tennis, d'un local basket et d'un local tennis. Grand sportif, M. FÉLIX y joua autant qu'il l'a pu.
- la culture avec la création et l'aménagement d'une bibliothèque municipale, l'installation d'une commission culturelle active, la venue d'intervenants musicaux et sportifs dans les écoles.

Visionnaire, il fut à l'initiative du marché bio en 2002 et fit aménager des chemins piétonniers (dont la passerelle sur la Brévenne) bien avant que ce soit une mode.

Président du SIVOM de la Brévenne, il contribua au développement de l'activité économique du secteur; président du SIVOS, il favorisa le fonctionnement du collège. Il fut aussi vice-président de la Communauté de Communes Chamousset-en-Lyonnais.

Son élégante silhouette ne s'arrête plus pour répondre au salut des Fidésiens dont il était resté encore et toujours à l'écoute, quels qu'ils soient...

Monique ALLIX-COURBOY



20 ans du marché bio  
11 juin 2022

## Infos diverses

### À votre service

#### Mairie

Ouverture du secrétariat : Lundi et vendredi de 14h à 17h30  
Mardi et mercredi de 16h à 17h30  
Jeudi de 9h à 12h

Tél. 04 74 70 03 95 – Mail : mairie@sainte-foy-largentiere.fr

**Permanence des élus** : sur rendez-vous

Assistant social M. MARTIN – 04 74 70 52 20

**Marché forain** : le jeudi matin sur la place de l'Église

**Marché bio** : le samedi matin sous la halle – Parc Municipal

### Numéros d'urgence

Samu	Tél 15
Gendarmerie	Tél 17
Pompiers	Tél 18 ou 112
Urgences	Eau : 09 77 40 11 31 Gaz : 0800 47 33 33 Électricité : 09 72 67 50 69

### Santé

<b>MÉDECINS GÉNÉRALISTES</b>	Tél. 04 74 26 21 40
Dr CALVOSA Gaëtan – Dr LARUE Marie-Françoise	
<b>CABINETS D'INFIRMIÈRES</b>	
GUINGARD Valérie – BROSSARD Sandrine – DRIVON Laurence	Tél. 04 74 70 05 81
PÉRRIAUD Virginie – GARIN Audrey – POLVERINI Chrystèle	Tél. 04 74 26 29 65
<b>MÉDECIN GYNÉCOLOGUE</b> Dr BADOIL Audrey	RDV sur Doctolib
<b>CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES</b>	Tél. 04 74 70 00 89
DESCHAMPS Philippe – VERNAISON Magalie THOLLET Jérôme – RIGOT Claire	
<b>ORTHOPHONISTE</b> BLANCHARD Bérengère	Tél. 07 85 91 65 28
<b>PHARMACIE MATHAN VIANNAY – MATÉRIEL MÉDICAL</b>	Tél. 04 74 70 03 29
<b>LABORATOIRE Néolab</b>	Tél. 04 78 34 36 99
<b>MÉDECINE DU TRAVAIL STVB</b>	Tél. 04 74 72 88 75
<b>OSTÉOPATHE-ÉTHIOPATHE</b> MÉBODO Céline	Tél. 06 15 31 22 22
<b>OSTÉOPATHE</b> MINO Éloïse	Tél. 06 49 60 87 33
<b>PÉDICURE-PODOLOGUE</b> MANAUT Marie-Thérèse	Tél. 04 74 70 92 20
<b>AUDIOPROS</b>	Tél. 04 72 57 70 25
<b>DENTISTE</b> BARBARIN Valérie	Tél. 04 74 26 19 52
<b>ERGOTHÉRAPEUTE</b> CŒUR Martine	Tél. 06 52 84 16 91
<b>PSYCHOLOGUE CLINICIENNE</b> MANESCAU Éléa	Tél. 07 62 64 98 88
<b>PSYCHOLOGUE</b> AURAY Anne-Sophie	Tél. 07 45 21 14 21
<b>ENSEIGNANTE EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE</b>	
FAURE Gaëlle	Tél. 06 60 51 80 96
<b>RÉFLEXOLOGUE</b> CADET Priscilla	Tél. 06 20 71 11 07
<b>OPTICIEN</b> CHEVALLIER Bruno	Tél. 04 74 26 21 10
<b>CABINET VÉTÉRINAIRE</b>	
DEKERLE Marion – CHATELET Guillaume	Tél. 04 74 26 23 65

### Enfance, jeunesse

<b>ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE</b>	Tél. 04 74 26 10 06
<b>ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE</b>	Tél. 04 74 70 04 63
<b>ÉCOLE PRIVÉE SAINTE MARIE</b>	Tél. 04 74 70 04 06
<b>COLLÈGE VAL D'ARGENT</b>	Tél. 04 74 72 26 00

### Commerçants

<b>AUBERGE DE LA PLACE</b>	Tél. 04 74 70 00 51
<b>BAR DU CENTRE CHEZ JANINE</b>	Tél. 04 74 26 16 42
<b>BAR DES SPORTS</b>	Tél. 04 74 70 03 97
<b>SULTAN KEBAB</b>	Tél. 04 74 72 21 39
<b>KHAO THIP SUSHIS-METS ASIATIQUES</b>	Tél. 06 19 95 45 13
<b>PIZZA PIT</b>	Tél. 04 74 70 02 72
<b>ATELIER GANG OF PIZZA</b>	Tél. 06 38 99 93 36
<b>BAR RESTAURANT LE XIV</b>	Tél. 04 78 25 64 27
<b>GUERPILLON PÂTISSIER-TRAITEUR</b>	Tél. 04 74 26 15 20
<b>LE FOURNIL DE MANO ET FRANÇOIS BOULANGERIE-PÂTISSERIE</b>	Tél. 04 74 70 00 82
<b>L'ATELIER DES FRÈRES DUPIN BOULANGERIE-PÂTISSERIE</b>	Tél. 04 74 70 05 06
<b>SAINTE FOY PRIMEUR</b>	Tél. 04 26 72 15 35
<b>SUPERMARCHÉ COLRUYT</b>	Tél. 04 78 40 73 45
<b>GUILLET PRESSE-TABAC-LOTO</b>	Tél. 04 74 70 03 05
<b>MOTS ET MERVEILLES LIBRAIRIE-PAPETERIE-JEUX</b>	Tél. 04 72 54 69 51
<b>AMAZONE SALON DE COIFFURE</b>	Tél. 04 74 26 14 59
<b>L'INSTANT COIFFURE BY AMANDA SALON DE COIFFURE</b>	Tél. 09 82 66 52 72
<b>L'INVENT'HAIR SALON DE COIFFURE</b>	Tél. 04 74 26 12 34
<b>BLEU PACIFIQUE INSTITUT DE BEAUTÉ</b>	Tél. 04 74 26 18 00
<b>UN INSTANT POUR SOI INSTITUT DE BEAUTÉ</b>	Tél. 04 72 38 58 38
<b>PÉNÉLOPE MAQUILLAGE CILS ET ONGLES</b>	Tél. 06 58 88 26 30
<b>FLO ÉLECTROMÉNAGER</b>	Tél. 04 74 26 37 16
<b>G' MON PERMIS AUTO-ÉCOLE</b>	Tél. 06 82 76 47 08
<b>MILLE ET UNE VIES</b>	Tél. 07 45 46 44 84
<b>AH LA PATT'AFIXE TOILETTAGE POUR CHIEN</b>	Tél. 07 44 77 28 38
<b>LES ARTISANES POINT COUTURE, BIJOUX ET SAVONS</b>	
<b>D' IMMO AGENCE IMMOBILIÈRE</b>	Tél. 06 68 39 08 07

### Divers

<b>BIBLIOTHÈQUE</b>	Tél. 04 74 26 15 33
<b>LA POSTE</b>	Tél. 04 74 26 24 34
<b>AMBULANCE BANCILLON</b>	Tél. 04 74 26 26 74
<b>CENTRE FUNÉRAIRE DE L'OUEST LYONNAIS</b>	Tél. 04 74 26 25 25
<b>PAROISSE SAINT MARTIN L'ARGENTIÈRE</b>	
Permanence accueil du mardi au samedi de 9h à 11h	Tél. 04 74 70 50 53
Accueil funéraires	Tél. 06 69 44 88 54
Bénévoles de la commune : Juliette MAILLARD – Marie-Odile THOLLET Mireille MAZARD – Recherche d'autres volontaires pour rejoindre l'équipe	
<b>CARS DU RHÔNE</b> - Lignes journalières	Tél. 0800 10 40 36
<b>CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES</b>	
67, boulevard Vivier Merle 69003 LYON	Tél. 0810 25 69 80
<b>CAISSE PRIMAIRES D'ASSURANCES MALADIE DU RHÔNE</b>	
69907 Lyon Cedex 20	Tél. 36 46
<b>CENTRE DES IMPÔTS DE LYON OUEST</b>	
165, rue Garibaldi BP 3195 - 69401 Lyon Cedex 03	Tél. 04 78 63 23 37

### État civil 2023



#### Naissances

SÉON Alicia Véronica, le 4 janvier  
BORRA Marc Leonardo, le 29 janvier  
LARDELLIER Rose, le 7 juin  
VERNAY Loïs, le 26 juillet  
POTOLA Luca loïc Firmin, le 9 août  
DUPUY Alice Irène Marie, le 1<sup>er</sup> septembre

#### Décès

MOSONI Serge Vincent Laurent, le 10 janvier  
THIZY Alice Jeannine, le 8 mai  
VENET Renée Marie-Louise, le 24 mai  
GAULIN Sylvie, le 29 mai  
COLLOMB Claudia dite Blandine, le 15 juillet  
BATTON Lucienne Josette, le 18 juillet  
SIROP Renée Victorine Louise, le 5 août  
LE BICH Thuan, le 18 septembre  
TISSOT Jean François, le 21 novembre  
GIBERNON Cécile, le 22 décembre



#### Mariages

GONSSOLLIN Antoine Yves Louis Désiré et DIMA Elena, le 21 janvier  
MARCHAL Stéphane Gérald Sylvain et BARSANTI Delphine Chantal Liliane, le 1<sup>er</sup> juillet  
SAUBIN Philippe Gérard et BATAULT Coraline, le 9 septembre  
GUILLET Marc Philippe et GIRAUD Caroline Denise, le 9 septembre

Les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 nous imposent d'avoir le consentement écrit des personnes concernées par la rubrique état civil pour faire paraître leurs données personnelles.  
En l'absence de consentement, nous ne sommes donc plus en mesure de publier ces informations (à l'exception des décès).

### Recette de cuisine

**Temps de préparation : 25 min**

**Temps de cuisson : 50 min**

**Pour 4 personnes**

**Ingrédients :** 2 courges butternut de petite taille

80 g de quinoa noir ou blanc  
320 g de marrons  
50 g de purée d'amandes  
50 g de parmesan râpé  
huile d'olive  
sel  
poivre



*Courges butternut  
marrons et quinoa*

Préchauffez le four à 220°C.

Recouvrez une plaque allant au four de papier sulfurisé.

Coupez les courges butternut en deux dans le sens de la longueur.

Retirez les graines et déposez les courges sur la plaque, face coupée vers le haut.

Quadrillez la chair à l'aide d'un couteau pointu et arrosez d'huile d'olive.

Couvrez de papier aluminium et enfournez pour 40 minutes.

Pendant ce temps, faites cuire le quinoa selon les indications du paquet.

Égouttez-le puis réservez.

Sortez les courges butternut du four et abaissez la température à 200°C.

À l'aide d'une grande cuillère, retirez la chair en veillant bien à en laisser 1 cm autour de la peau.

Écrasez la chair de la butternut puis mélangez-la avec le quinoa, la purée d'amandes et les marrons.

Salez, poivrez puis remplissez de nouveau les courges avec cette préparation.

Saupoudrez de parmesan râpé puis enfournez pour 10 minutes.

Servez immédiatement.

Lors d'une promenade dans notre village,  
amusez-vous et cherchez où se trouvent ces différentes portes ou fenêtres.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10